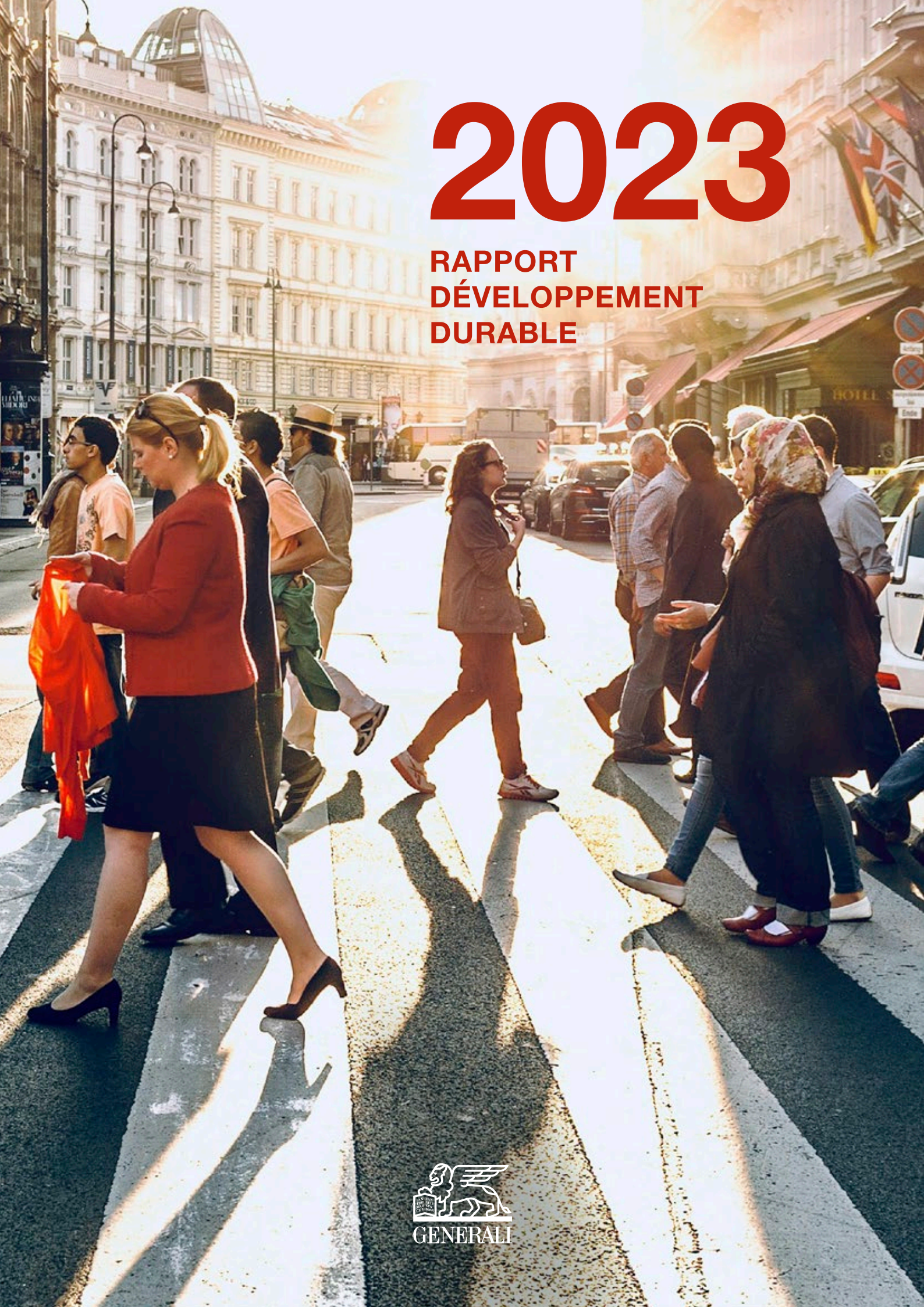

2023

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

GENERALI

GENERALI

Faire de la durabilité une réalité tangible

Résolument engagés en faveur de la transition vers une économie plus résiliente, durable et inclusive, nous affirmons pleinement notre volonté d'être un champion de la durabilité, en tant qu'assureur, investisseur, employeur, distributeur et entreprise citoyenne.

Jean-Laurent Granier

Président-Directeur Général de Generali France
Président d'honneur de la fondation
The Human Safety Net

Année après année, les défis environnementaux, démographiques et technologiques se multiplient, redéfinissant notre manière de penser, d'agir et, plus largement, d'appréhender nos existences aussi bien individuelles que collectives.

Par la diversité de nos métiers et la force de nos engagements, Generali est à la croisée de ces changements fondamentaux, ce qui nous place comme un acteur de premier plan.

Aujourd'hui, cette responsabilité nous oblige et nous situe à une place de choix au sein de cette aventure passionnante qui s'ouvre devant nous. Passionnante, car elle nous exhorte à inventer, à innover ; à nous réunir autour de projets ; à réfléchir collectivement pour surpasser les crises, pour trouver les solutions.

La pandémie ou les catastrophes naturelles nous démontrent que l'union est une force absolument incroyable. Le changement climatique, la révolution démographique, les bouleversements qu'entraîne l'intelligence artificielle en matière de santé, de travail, de création… sont les ferments de notre transformation en vue d'apporter à nos clients toutes les réponses pour assurer chaque aspect de leur vie.

C'est pourquoi notre ambition de devenir un champion de la durabilité reflète notre responsabilité dans la construction d'une société plus résiliente. Celle de promouvoir la performance de nos activités tout en faisant du mot « durabilité » une réalité tangible.

Sommaire

Modèle d'affaire p.6

6 Partenaires de nos clients et distributeurs tout au long de leur vie

Orientations stratégiques p.8

8 La durabilité comme boussole stratégique…
10 Une évolution de notre cadre d'analyse
11 Une gestion des risques intégrée
12 Un œil sur les risques émergents…
13 … et l'autre sur les risques de durabilité
14 Cinq rôles pour devenir un champion de la durabilité

Assureur responsable p.16

Accompagner durablement nos clients

18 Nos indicateurs clés

20 Santé
- Relever les défis de la médecine de demain
- Bodyo, la téléconsultation du futur au présent
- Merssens Pro, un nouveau service d'information personnalisé en santé environnementale

21 Climat & environnement
- Décarbonation du portefeuille Auto
- Score environnemental Grande Plaisance
- Un hackathon consacré à la biodiversité
- Rescue Zone, une application pionnière de sécurité en mer

22 Prévention
- RiskCare, une offre pour mieux gérer le risque industriel
- Generali Climate Lab, un outil de prévention personnalisé face à huit périls

23 Innovation
- Partenariat PNUD, soutenir les populations les plus vulnérables
- Créawatt, un modèle assurantiel inédit pour le photovoltaïque
- Offre seniors

24 L'indemnisation responsable au cœur de notre métier
- 12 chantiers prioritaires, et des parcours optimisés pour une stratégie durable et efficace

Investisseur responsable p.26

Allier performance financière et impact positif

28 Composition des investissements de Generali France à fin 2023
29 Nos 4 principes stratégiques pour des investissements durables
30 Nos indicateurs clés

32 Restauration des forêts, 100 000 plantations financées
- « AAA », notre exemplarité récompensée !
- Générations Croiss@nce durable labellisé Finansol
- Déploiement d'un pilote biodiversité

Distributeur responsable p.34

Ancrer la durabilité chez nos distributeurs et nos clients

36 Nos indicateurs clés

38 Mobiliser nos agences sur le territoire
- Une plateforme participative pour s'inspirer des meilleures pratiques

39 Notre engagement pour une économie européenne verte et inclusive
- Les lauréats de l'édition 2023 du prix PME EnterPrize

Employeur responsable p.40

Vivre et agir ensemble

42 Nos indicateurs clés
44 Formation, l'assurance de monter en compétences

45 Fresque du climat, un jeu pour s'emparer des enjeux
- Une communauté d'ambassadeurs pour faire vivre les engagements

46 Bien-être au travail et souplesse du télétravail
47 S'entourer de fournisseurs responsables

48 Diversité, équité et inclusion, s'épanouir ensemble
50 Réduire l'impact environnemental de notre entreprise

51 Green IT, réduire notre empreinte numérique
- Que devient l'ancien matériel ?

Citoyen responsable p.52

L'innovation sociale comme réponse solidaire

54 Agir pour l'égalité des chances
55 Favoriser l'insertion professionnelle pour tous

56 Lancement d'une journée solidaire au bénéfice de The Human Safety Net France
- Créateurs impact, le podcast de l'engagement
- Cinquième Noël solidaire

Gouvernance p.58

2025, un nouvel objectif de reporting avec la CSRD p.64

Partenaires de nos clients et distributeurs tout au long de leur vie

Depuis sa création en 1831, Generali a évolué en tant qu'acteur majeur de l'assurance, s'implantant en France dès 1832. Grâce à des acquisitions successives, nous avons étendu notre présence sur l'ensemble du territoire, et diversifié nos offres pour répondre aux besoins variés des particuliers, des professionnels et des entreprises. Depuis près de deux siècles, notre mission est claire : établir des relations durables et de confiance avec nos clients. Cette histoire et ces valeurs nous engagent et nous obligent sur le long terme.

Être aux côtés de nos clients tout au long de leur vie signifie, pour nous, protéger et anticiper leurs besoins bien au-delà de la simple fourniture de produits d'assurance, les aider à maîtriser les risques à chaque grande étape de leur vie, tout en adaptant nos offres aux défis émergents.
C'est pourquoi nous cherchons toujours à anticiper les évolutions économiques, environnementales et sociales.
Le développement durable est l'essence même de notre mission. Nous nous efforçons de créer des solutions pérennes tout en veillant à la cohésion et au développement personnel de nos collaborateurs. Nos équipes, riches de leur diversité et de leurs compétences, sont notre principale force pour y parvenir.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner, à chaque étape, avec rigueur, intégrité et la volonté de tenir nos promesses. La durabilité est au cœur de notre stratégie, et irrigue quotidiennement la vision et l'exercice de nos métiers.

LE MODÈLE D'AFFAIRE DE GENERALI FRANCE

Solidité financière, pluralité de nos talents, dynamique d'innovation et reconnaissance mondiale sont autant d'atouts qui nous permettent de compter parmi les principaux assureurs du pays. En nous appuyant sur notre modèle d'entreprise solide et résilient, nous créons de la valeur à court, moyen et long termes pour toutes nos parties prenantes, de nos clients à nos actionnaires, en passant par nos collaborateurs, les agents, les distributeurs, les partenaires et la communauté, afin de garantir un avenir plus sûr et plus durable.

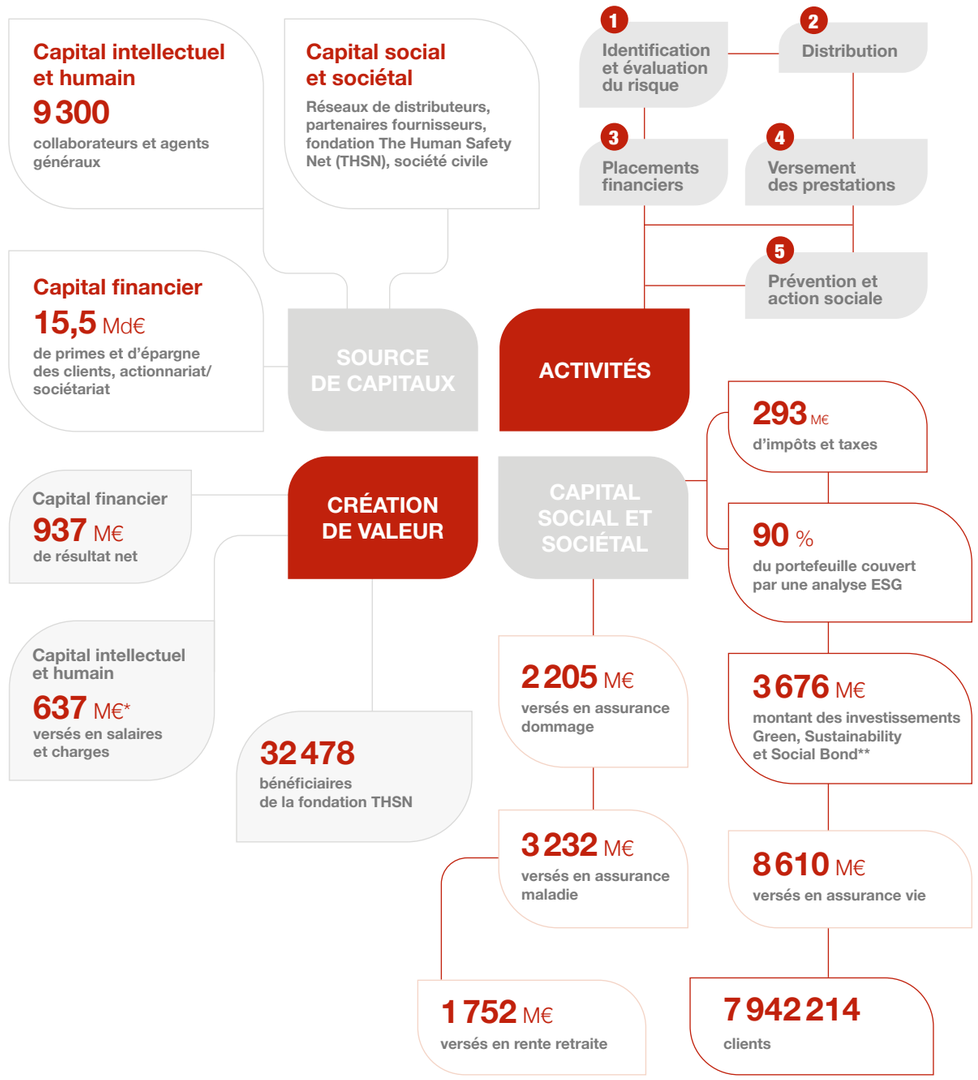

* Donnée à fin 2022 pour la compagnie La Médicale.
** Green, Sustainability et Social Bond (GSS) : Obligations vertes, sociales et durables.

La durabilité comme boussole stratégique…

La durabilité se trouve au croisement d'enjeux globaux et du développement du Groupe. Elle a pleinement été intégrée à notre plan stratégique groupe « Lifetime Partner 24 : Driving Growth » et est devenue l'un des trois leviers de notre feuille de route stratégique France, avec 30 initiatives qui infusent toutes les dimensions de l'entreprise. Transformation digitale, culturelle et opérationnelle, évolution du portefeuille et de l'offre, optimisation de notre profil de risque, développement des relations avec nos parties prenantes : la durabilité impulse des changements profonds dans notre organisation.

Les initiatives engagées ces dernières années concourent à une ambition aujourd'hui clairement assumée : devenir un champion de la durabilité. Atteindre cet horizon implique évidemment de créer de la valeur à long terme, mais en étendant notre conception de la valeur et de la performance, afin d'allier croissance rentable et croissance responsable. Ainsi, notre priorité reste de conforter notre leadership sur nos marchés prioritaires en faisant de la durabilité notre boussole et notre cap.

… et vecteur d'impact pour nos parties prenantes

LES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

Clients Particuliers

La durabilité augmente la confiance des clients

La prise en compte de la marque double

La préférence de la marque est multipliée par 7

Source : rapport Epiphany 2020

Collaborateurs

La durabilité de l'entreprise est une priorité pour la plupart des demandeurs d'emploi ; une source d'engagement et de fierté pour les collaborateurs

Clients Entreprises

Les grandes entreprises utilisent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme filtre pour choisir leurs fournisseurs, en plus de la performance financière

Institutions publiques

Un engagement institutionnel fort pour soutenir une relance durable

Les fonds pour la reprise durable constituent un levier pour transformer nos économies et créer des sociétés modernes plus durables

Permettre aux gens de bâtir un avenir plus sûr et plus durable en prenant soin de leur vie et de leurs rêves.

Investisseurs

Attention sans précédent accordée à la durabilité par les investisseurs

En 2023, l'encours des investissements durables dans le monde, selon les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations unies (UNPRI), a atteint environ 121 300 milliards de dollars. Cela représente une légère augmentation par rapport aux 120 000 milliards de dollars en 2020.

Source : UNPRI - Données 2023

ONG et médias

Pression croissante contre l'« ESG washing »

Les médias et les ONG alimentent de plus en plus le débat sur les revendications surestimées ou non fiables en matière de durabilité, et les dévoilent

Représentants du personnel

Mission renforcée sur les questions environnementales, en particulier les enjeux de la transition écologique

(cf. loi Climat et Résilience)

Pour renouer avec l'emploi durable, nous essayons au quotidien d'apporter la preuve que performance économique peut rimer avec performance sociale, même si ce n'est pas facile. Je suis très fier d'être reconnu par Generali, car cela démontre concrètement que, peu importe la taille de l'entreprise, nous pouvons être animés par la même volonté de faire évoluer la société dans le bon sens.

Sylvain Lepainteur,
fondateur de La Conciergerie solidaire, une entreprise de services consacrée à l'accompagnement vers le retour à l'emploi, lauréat du prix PME EnterPrize en 2023

Une évolution
de notre cadre d'analyse

Être un acteur durable passe par l'identification, l'interprétation et la gestion proactive des grands défis et tendances de notre secteur. Dans le cadre de la politique de développement durable du Groupe, nous menons tous les trois ans depuis 2014 un processus d'évaluation de la matérialité. L'objectif : identifier les principales transformations attendues du monde des affaires, de la société et de l'environnement pouvant entraîner des risques et des opportunités significatifs pour le Groupe, sa chaîne de valeur et ses parties prenantes. Cette évaluation, menée par le biais d'un dialogue impliquant les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, aboutit à l'analyse de la simple matérialité, révisée pour la dernière fois en novembre 2020.

Pour répondre à l'importante évolution du cadre réglementaire européen en matière de reporting extra-financier que représente la directive CSRD* (Corporate Sustainability Reporting Directive), le Groupe a engagé en 2023 des travaux de mise en conformité avec ces nouveaux standards, en passant notamment par une révision de son analyse de matérialité. La CSRD implique en effet de migrer d'un modèle de simple matérialité vers une double matérialité analysant les impacts de l'entreprise sur la société et sur l'environnement, et, en retour, ceux de ces derniers sur l'entreprise. L'année 2024 verra l'aboutissement de ce travail et la mise en place d'un nouveau cadre de reporting auquel Generali France viendra contribuer.

* Voir pages 64-65, *« 2025, un nouvel objectif de reporting avec la CSRD »*.

ANALYSE PRÉLIMINAIRE 2023 - DOUBLE MATÉRIALITÉ

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÔLES RESPONSABLES	ASSUREUR RESPONSABLE		INVESTISSEUR RESPONSABLE		DISTRIBUTEUR RESPONSABLE	EMPLOYEUR RESPONSABLE		CITOYEN RESPONSABLE
	RENFORCEMENT VIE ET SANTÉ	EXCELLENCE ET CROISSANCE DOMMAGES	OPTIMISATION DES INVESTIS-SEMENTS	OPTIMISATION FINANCIÈRE	ÉVALUATION DES CLIENTS ET DISTRIBUTEURS	DÉPLOIEMENT DES OPÉRATIONS	EXCELLENCE DES COLLABORA-TEURS	THE HUMAN SAFETY NET
CHANGEMENT CLIMATIQUE		• **Décarbonation des portefeuilles d'investissement** • **Assurance : réponse aux lacunes** liées au climat (couverture des catastrophes naturelles pour clients sous-desservis)	• **Décarbonation des portefeuilles d'investissement** • **Achat d'obligations vertes UE** (investissement thématique)	• **Émission d'obligations alignées sur la taxonomie UE**	• **Formation des distributeurs,** pour mieux conseiller la clientèle	• **Décarbonation des activités internes**	• **Formation au développement durable/ éducation au climat**	• **Assurance : réponse aux lacunes liées au climat**
TRANSITION DÉMOGRA-PHIQUE	• **Réponse aux lacunes en protection Vie et Santé** (clients non assurables)		• **Achat d'obligations sociales** (investissement thématique)	• **Émission d'obligations sociales**	• **Projet d'éducation financière** des clients • **Formation des distributeurs**		• **Formation au développement durable** • **Intégration de l'évolution démographique** aux projets DEI*	• **Réponse aux lacunes en protection Vie et Santé** (clients non assurables)
ÉVOLUTIONS DU MONDE DU TRAVAIL							• **Projets DEI** • **Activités de montée en compétences** • **Gestion des implications de l'IA sur l'effectif**	

* DEI : diversité, équité et inclusion.

Plus les ambitions et les projets de développement durable sont intégrés au sein de l'entreprise, plus les responsables d'activité jouent un rôle clé pour atteindre les objectifs stratégiques.

Une gestion
des risques intégrée

Le système de gestion des risques de Generali s'inscrit dans le cadre de la politique de gouvernance du Groupe. Elle définit notamment les rôles et les responsabilités des administrateurs, de la Direction générale et des fonctions clés, le cadre normatif décrivant la hiérarchisation des politiques, des directives et des mesures techniques transverses, et l'ensemble du dispositif de gouvernance applicable.

Depuis sa dernière révision, transposant les apports de la directive Solvabilité II d'août 2022, les principes de gestion des risques émergents et de durabilité sont intégrés dans la politique interne de gestion des risques, et s'appuient sur les politiques internes relatives aux investissements, à la souscription et au provisionnement.

Le cadre de gestion des risques de Generali France, révisé chaque année, s'appuie sur une démarche en quatre étapes : identification, évaluation, gestion et reporting des risques.

« La gestion du risque ne peut être efficace si elle est cloisonnée. Ainsi, la gestion intégrée du risque favorise une démarche systématique, continue et proactive visant à comprendre, à gérer et à communiquer les risques d'un point de vue holistique. Elle favorise la prise de décisions stratégiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs globaux de l'organisation.

Papa Cheikh Fall,
Manager de service actuariat,
Direction des risques – Generali France

Un œil sur les risques émergents…

Les risques émergents trouvent leur source dans les changements d'environnement ou de contexte interne, qui peuvent conduire à une exposition accrue à des risques, déjà identifiés ou nouveaux. Ils peuvent être considérés comme des risques actuels ou à venir.

Dans un monde en constante évolution, le suivi et la gestion des risques émergents participent à une meilleure connaissance des enjeux et des opportunités futures de l'entreprise. En tant qu'assureur, l'identification de scénarios de risques émergents permet à l'entreprise, d'une part, de jouer activement son rôle de protection des personnes et de leurs biens, en particulier grâce à l'élargissement de son offre, d'autre part, de garantir une solidité financière aux assurés et aux actionnaires par la réduction de potentielles menaces sur la rentabilité.

Le registre des risques émergents de Generali France établit une liste de ceux-ci, mise à jour annuellement en fonction des tendances, des préoccupations et du suivi opéré. En 2023, ce registre a été rationalisé en cohérence avec celui des risques du groupe Generali, et deux items non présents en 2022 y ont été intégrés : le risque de préjudice concernant les sujets d'augmentation du coût de la vie et le risque d'une crise des ressources naturelles.

LE TOP 10 DES RISQUES ÉMERGENTS RÉPERTORIÉS PAR GENERALI FRANCE

Les risques sont classés en fonction de la préoccupation perçue par les preneurs de risques et des dimensions Pestel*

N°	DIMENSION PESTEL	DESCRIPTION	TAUX DE PRÉOCCUPATION DU RISQUE	LES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR	SÉVÉRITÉ (IMPACT ÉCONOMIQUE)	HORIZON D'IMPACT (ANNÉE DE PREMIÈRE INCIDENCE)	OCCURRENCE (FRÉQUENCE ANNUELLE)
1 ▲ +1		Changement climatique	93 %		Très élevée	0 à 3 ans	Fréquent
2 ▼ -1		Cybersécurité	89 %		Élevée	0 à 3 ans	Occasionnel
3 ▲ +6		Intelligence artificielle et machines autonomes	76 %		Élevée	0 à 3 ans	Occasionnel
4 ▶ +6		Évolution des lois et des directives	74 %		Élevée	0 à 3 ans	Fréquent
5 ▼ -2		Instabilité géopolitique	70 %		Élevée	0 à 3 ans	Occasionnel
6 nouveau		Augmentation du coût de la vie	56 %		Élevée	0 à 3 ans	Fréquent
7 ▼ -1		Changements démographiques et sociaux	56 %		Élevée	3 à 10 ans	Occasionnel
8 ▼ -3		Pandémies et résistances microbactériologiques	47 %		Élevée	3 à 10 ans	Rare
9 nouveau		Changement des méthodes de travail dans les entreprises	44 %		Élevée	0 à 3 ans	Fréquent
10 nouveau		Crise des ressources naturelles	44 %		Élevée	3 à 10 ans	Occasionnel

Niveau de préoccupation : 1 2 3 * Politique, économique, sociologique, technologique, environnemental et légal.

… et l'autre sur les **risques** de durabilité

Les risques de durabilité font référence à tout événement ou situation entourant un risque de type environnemental, social ou de gouvernance (ESG) qui, s'il se produisait, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valorisation des investissements (actifs) ou des provisions (passifs). La stratégie d'entreprise mise en œuvre par Generali France requiert depuis plusieurs années l'intégration des risques de durabilité dans le processus de gestion des risques. L'enjeu est de fournir une évaluation du niveau de préoccupation perçu, lié aux questions de durabilité. En parallèle, une veille réglementaire permet de remonter toute nouvelle exigence ou demande à instruire par la fonction de Gestion des risques. La prise en compte de l'ensemble des projets locaux entrepris en relation avec des enjeux de durabilité permet une compréhension globale du niveau de préparation.

LES 5 PRINCIPAUX ENJEUX ENTOURANT LES QUESTIONS DE DURABILITÉ

Les enjeux de durabilité sont classés en fonction de la préoccupation des preneurs de risques, et regroupés selon la dimension ESG

N°	ENJEUX	PRINCIPALES TENDANCES	NIVEAU DE PRÉPARATION	NIVEAU DE PRÉOCCUPATION	ACTIVITÉ PRINCIPALE IMPACTÉE	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES
1	Enjeux environnementaux	- Changement climatique - Effondrement de la biodiversité	Moyen		Investissement, Souscription et Opérations	7 11 12 13 14 15 17
2	Enjeux sociaux	- Augmentation des inégalités sociales - Vieillissement et bien-être des populations - Changement des habitudes de vie	Moyen		Souscription et Opérations	3 4 9 10 12 17
3	Enjeux relatifs aux collaborateurs	- Gestion des talents - Transparence et objectifs d'entreprise - Dégradation de la santé mentale	Élevé		Opérations	3 5 8 10 12 17
4	Questions relatives à la lutte contre la corruption	- Transparence - Complexité des réglementation	Élevé		Opérations	12 16
5	Respect des droits de l'homme	- Inclusion et diversité - Libertés et sécurité	Moyen		Opérations	5 10 12 16

Niveau de préoccupation : 1 2 3

Devenir un champion de la durabilité

Chez Generali, cela signifie agir pour le bien commun en bâtissant une société plus résiliente et plus juste. Il s'agit de faire vivre notre raison d'être : « Permettre aux gens de bâtir un avenir plus sûr et plus durable en prenant soin de leur vie et de leurs rêves. »

Nous apportons une valeur durable à long terme à travers nos cinq rôles :

Assureur responsable

- Développer de nouvelles solutions **durables et différenciantes** : climat, seniors, bien-être, santé, économie circulaire, épargne
- Mener des actions fortes en matière de **sensibilisation et de prévention des risques**
- Viser un portefeuille d'assurance **neutre en carbone** d'ici à 2050

Investisseur responsable

- Intégrer les critères **environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** à l'ensemble de nos activités d'investissements d'ici à 2024
- Favoriser une **politique active d'engagement actionnarial** et de vote, pour un impact positif sur l'économie réelle
- Définir des objectifs afin de contribuer à la **neutralité carbone**

Distributeur responsable

- Accompagner nos agents dans le parcours **« Agence durable & responsable »**
- Promouvoir le programme **EnterPrize** via nos distributeurs auprès de PME, sensibiliser celles-ci à la durabilité et valoriser les plus vertueuses

Employeur responsable

- Favoriser et accroître la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) pour tous nos collaborateurs
- Sensibiliser et améliorer les **compétences de nos collaborateurs** sur les sujets de durabilité
- Mettre en œuvre des **bonnes pratiques** dans les modes de fonctionnement de notre entreprise et de nos réseaux

Citoyen responsable

- Améliorer la vie des personnes vivant dans des conditions de vulnérabilité grâce à notre fondation **The Human Safety Net**
- Accompagner ces personnes vers un nouveau départ grâce à l'**engagement** de nos collaborateurs et de nos réseaux

5 OBJECTIFS AMBITIEUX LIÉS...

20 %
des collaborateurs et des forces commerciales **engagés** dans la **fondation The Human Safety Net (THSN)**

100 %
des collaborateurs **sensibilisés/formés** à la durabilité

... À NOTRE STRATÉGIE PERFORMANCE 2024

31 000
bénéficiaires **THSN**

-25 %
d'**empreinte carbone** pour nos investissements d'ici à 2025 (par rapport à 2019)

+4 %
du chiffre d'affaires (par an) des offres à **fort impact durabilité** (Green and Social Products) soit 25 % de notre mix (par rapport à 2019)

PAGE 18
Nos indicateurs clés

PAGE 20
Nos réussites 2023

PAGE 24
L'indemnisation responsable

GENERALI

ASSUREUR RESPONSABLE

Accompagner durablement nos clients

Le risque change d'échelle, et avec lui, le besoin d'assurance.
Qu'ils soient numériques, climatiques ou économiques, les principaux risques s'intensifient, en fréquence comme en sévérité, renforçant ce que le sociologue Ulrich Beck désignait en 1986 comme la « société du risque ». Ces risques se croisent et s'influencent. Être un assureur responsable, c'est être aux côtés de nos 8 millions de clients pour faire face aux grands défis sociétaux et environnementaux, et les accompagner dans ce monde en changement constant.

Nous développons notre offre de produits et services, en intégrant de manière croissante ces enjeux : dérèglement climatique, épuisement des ressources, érosion de la biodiversité, risques pandémiques, cybercriminalité, enjeux liés à la dépendance et au vieillissement de la population.
Nous évaluons notre offre à l'aide d'un score ESG (environnemental, social, de gouvernance) interne pour en déterminer l'impact sur l'environnement et la société. Entre 2018 et 2023, ces offres durables ont enregistré une croissance significative de 11 %. En 2023, elles représentent 28,6 % des primes de nos offres d'assurance. Parce que notre responsabilité commence bien avant la survenance d'un sinistre, nous agissons de manière proactive pour gérer les risques et ancrer chez nos clients une solide culture de prévention grâce à des actions ciblées de sensibilisation. Enfin, pour mieux assurer, prévenir et protéger, nous conservons un temps d'avance grâce à un travail constant de prospective et d'analyse des risques émergents.

« Aujourd'hui, il n'y a pas de problème d'assurabilité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de territoire en France où il n'y a pas d'offres d'assurance. Mais l'enjeu est de faire en sorte que cela reste vrai à l'avenir. Nous devons passer d'une culture de précaution et d'indemnisation à une culture de la prévention. Il faut assumer certains risques, mais en étant capable de les mesurer, de les atténuer, voire de les éviter.

Régis Lemarchand,
Membre du Comité exécutif, en charge du marché Incendies, Accidents et Risques divers (IARD), Generali France

464 368
sinistres IARD gérés par Generali en 2023

177,71 M€
de coût des sinistres climatiques en France en 2023

2,4 Md€
de chiffre d'affaires IARD en 2023

4,4 Md€
de chiffre d'affaires Prévoyance/santé en 2023

NOS INDICATEURS CLÉS

Prime de produits verts et sociaux

Prime liée aux produits et services intégrant des composantes ESG à impact environnemental ou social.

↑ **3676** Millions € VS 3475 **en 2022**

Proportion des offres durables dans notre mix total

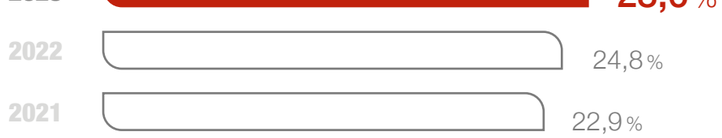

Pourcentage de TCAC des solutions durables

Le taux de croissance annuel composé (TCAC) est une mesure statistique permettant d'estimer la croissance moyenne annuelle entre deux dates.

2023

↗ 2022

7,0 % TCAC prime ESG globale

8,0 % TCAC prime environnementale

6,9 % TCAC prime sociale

Taxonomie verte

La taxonomie verte de l'Union européenne est un système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental. Elle vise à orienter les investissements vers des activités qui contribuent à la neutralité carbone d'ici à 2050.

61,5 % de primes éligibles à la taxonomie climatique

5,6 % de primes alignées à la taxonomie climatique

Émission de CO_2 du portefeuille d'assurances Auto

2023

↘ **120 966 tCO_2eq**

VS 125 377 tCO_2eq en 2022

Intensité du portefeuille d'assurances Auto

2023

↘ **0,22 $ktCO_2eq/M€$**

VS 0,23 $ktCO_2eq/M€$ en 2022

« Le monde change et nos clients aussi. Nous devons nous adapter et anticiper afin de tenir notre promesse d'accompagner nos clients, partenaires et distributeurs tout au long de leur vie. Notre offre est le moteur de la transformation en profondeur vers la durabilité. Notre objectif : favoriser la trajectoire vers la neutralité carbone d'ici à 2050.

Tanguy Le Maire,
Membre du Comité exécutif en charge du marché Santé et Prévoyance, sponsor Diversité, Équité et Inclusion, Generali France

NOS RÉUSSITES 2023

SANTÉ

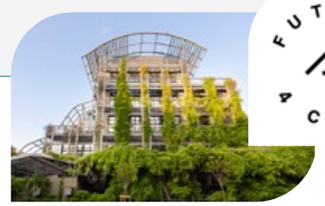

Relever les défis de la médecine de demain

Future4care est le plus grand écosystème business d'innovation en santé numérique en Europe. Ses infrastructures, son réseau d'experts et son équipe d'accompagnement sont mis à disposition des acteurs qui le rejoignent, afin de permettre l'adoption de solutions numériques en santé et l'accélération de leur passage à l'échelle.

En partenariat avec Capgemini, Orange et Sanofi, nous avons créé en 2021 Future4care, pour proposer des solutions digitales concrètes afin de répondre aux besoins de nos patients et des professionnels de santé (de la prévention au suivi du risque et à la décision).

Future4care agit au quotidien pour créer des synergies inédites entre start-up, industriels, experts et services publics par le biais d'un engagement collectif d'acteurs pluridisciplinaires.

L'objectif : faire émerger des champions européens, contribuer à l'adoption généralisée de solutions reposant sur l'IA et le numérique, dans le but de rendre du temps aux soignants et d'augmenter les chances des patients.

Ce partage de technologies et de savoir-faire fédère aujourd'hui de grands acteurs du secteur de l'industrie, de l'assurance et du monde associatif, ainsi que des partenaires de l'innovation et de la santé (hôpitaux, associations de patients, écoles, universités…).

Il permet ainsi à Generali de travailler à partir de milliers d'expertises et de données anonymisées, d'un historique de plusieurs décennies, mis à la disposition des start-up partenaires pour alimenter leurs recherches.

Future4care bénéficie d'un lieu de 6 500 m² répartis sur quatre étages à Paris, composés d'une dizaine de salles d'atelier, de bureaux et d'espaces partagés, où les tests et les évaluations des solutions des start-up en santé ont pu être réalisés. Certains projets se sont concrétisés sous la forme de solutions déployées auprès de nos clients.

Pour en savoir plus :
https://future4care.com/fr

Bodyo, la téléconsultation du futur au présent

Pour mieux lutter contre les déserts médicaux et favoriser l'accès aux soins, Bodyo a mis au point une cabine de télésanté de nouvelle génération. Installée au sein d'une entreprise, celle-ci va permettre à chaque collaborateur de réaliser un bilan de santé anonymement, grâce à des capteurs mesurant 26 indicateurs (température, fréquence cardiaque, biométrie, oxygénation du sang, tension artérielle…). Les résultats, protégés par des technologies de cryptage avancées, sont disponibles en six minutes via une application à télécharger sur leur smartphone.

Pour en savoir plus :
https://fr.bodyo.com/

Un nouveau service d'information personnalisé en santé environnementale

Depuis 2022, l'application Meersens Pro complète les différentes actions de prévention santé que nous déployons dans les entreprises cotisant à notre programme d'action sociale. À terme, 300 000 salariés bénéficieront de cette application, qui donne accès à six thématiques : qualité de l'air, eau, bruit, pollens, alimentation et UV. Un diagnostic des facteurs environnementaux est établi selon la géolocalisation et les déclarations de chaque utilisateur.

Des questionnaires et des contenus personnalisés enrichissent l'expérience, pour adopter les gestes recommandés par les médecins experts de l'Association santé environnement France. En cas de risque d'une exposition trop forte à la pollution de l'air, par exemple, Meersens Pro alerte et donne des conseils pour s'en prémunir.

Pour en savoir plus :
https://meersens.com/project/application-meersens-pro/

CLIMAT & ENVIRONNEMENT

En route vers la décarbonation du portefeuille auto

La décarbonation du portefeuille automobile consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux polices d'assurance automobile. Cela implique plusieurs actions clés : mesurer les émissions de CO_2 des véhicules assurés, en tenant compte des émissions directes et indirectes ; encourager l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides par des incitations financières ou des primes d'assurance réduites ; diriger les investissements vers des projets et des technologies favorisant la réduction des émissions de carbone, tels que les infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Dans le cadre de l'Alliance Net-Zero Insurance (NZIA), devenu FIT (Forum for Insuring the Transition), nous nous sommes engagés à décarboner notre portefeuille automobile, soit un million de contrats d'assurance individuels pour la France et les DROM-COM. Nous avons opté pour une méthodologie de calcul de l'impact carbone comparable entre assureurs. Notre projection à horizon 2030, simulée à partir du taux de rotation de notre parc et des hypothèses des ventes du marché français, prévoit une baisse structurelle du taux d'émission de l'ordre de 15 % (à nombre de véhicules constant). L'objectif ultime est de contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050, en alignement avec les engagements de l'Accord de Paris sur le climat.

Score environnemental Grande Plaisance

Précurseurs de l'assurance plaisance dès 1951, nous avons élaboré en 2023 un score environnemental (green scoring) applicable à notre portefeuille Grande Plaisance afin d'accompagner la décarbonation de ce secteur. À partir de 2024, nous allons modifier notre politique de souscription en mettant en place une notation environnementale pour les yachts. Chaque yacht recevra une note de 0 à 5 en fonction de son impact environnemental. Ceux notés 0 ne seront plus assurés par Generali. Cette notation sera enrichie par d'autres facteurs d'impacts environnementaux.

Un hackathon consacré à la biodiversité

Une centaine d'étudiants se sont mobilisés en avril 2023 pour un hackathon qui s'est déroulé simultanément dans les locaux de l'École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci, à Paris, de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et de l'Institut supérieur de management, à Dakar. Durant ces deux jours organisés par Hussar Academy, les étudiants ont pu participer à des sessions de job dating et travailler en groupe sur la problématique « Quel type de dispositif mettre en place pour embarquer ses collaborateurs, ses réseaux de distribution et ses clients sur la sauvegarde de la biodiversité ? ».

PRÉVENTION

Rescue Zone : une application pionnière de sécurité en mer

Nous sommes devenus partenaire stratégique de Rescue Zone, la première application gratuite d'entraide entre plaisanciers qui optimise la relation avec les secours. Une révolution quand on sait que 70 % des bateaux de moins de sept mètres n'ont pas les outils pour être secourus, alors que leurs propriétaires possèdent tous un smartphone. Développée avec les institutionnels maritimes, Rescue Zone permet l'émission d'alertes et la localisation de bateaux non équipés de VHF ou d'AIS dans la zone côtière. Parmi les autres fonctionnalités, appelées à être enrichies (météo localisée…), sont données les possibilités de naviguer vers d'autres bateaux, de se rendre visible ou invisible, d'enregistrer ses spots de pêche… Les pratiquants de sports nautiques plus légers (kite, paddle…) peuvent aussi bénéficier de cette application, téléchargeable sur les boutiques d'applications.

RiskCare,
une offre pour mieux gérer le risque industriel

Lauréate de l'Argus d'or 2023 en risques d'entreprises, RiskCare apporte un accompagnement inédit aux industriels, à leurs intermédiaires d'assurance et à leurs assureurs.

Nous avons allié notre expertise à celles du groupe Apave et de Comforth Karoo pour créer RiskCare, qui conjugue une plateforme digitale et des services de prévention et de maîtrise des risques industriels.

La prévention reste le principal levier pour se prémunir de sinistres majeurs dans cette branche d'assurance très complexe. Pourtant, assureurs et intermédiaires d'assurance disposent encore de peu d'outils pour activer ce levier avec leur clientèle.

Unique sur le marché, cette solution de gestion des risques s'appuie sur une plateforme digitale collaborative qui permet des échanges continus entre nos adhérents industriels, intermédiaires et assureurs, ainsi que le pilotage d'actions à fort impact en matière de maîtrise des risques.

Chacun de nos clients dispose de conseils personnalisés, d'indicateurs de performance et de préconisations adaptées à son outil de production. Il a accès à un écosystème de prestataires de confiance pour mettre en œuvre d'éventuelles actions correctives.

Chaque jour en France, plusieurs dizaines de feux industriels nécessitent l'intervention des secours. La stratégie de RiskCare cible donc essentiellement le risque d'incendie

L'intelligence artificielle va démultiplier l'impact de la plateforme, avec la collecte de données via des objets connectés (IoT) permettant des autodiagnostics guidés, fondés sur l'évaluation des risques et une meilleure connaissance des équipements.

Pour en savoir plus :
https://www.riskcare.eu/

Ensemble face aux risques,
un outil de prévention personnalisé face à huit périls

La France est le pays d'Europe le plus touché par les catastrophes climatiques. D'ici à 2040, les coûts assurés liés à ces phénomènes climatiques vont doubler. Créé en 2015 avec une équipe pluridisciplinaire d'experts, le Generali Climate Lab a pour vocation d'anticiper l'évolution de ces risques climatiques pour mieux protéger nos clients par des actions de prévention.

Disponible depuis 2022 pour tous les Français, le service en ligne « Ensemble face aux risques » sensibilise à l'exposition aux risques d'une habitation, actuelle ou future, dans le cadre d'une recherche immobilière, par exemple. Outre les inondations, la sécheresse, les feux de forêt, les séismes, les accidents nucléaires, les catastrophes industrielles, il intègre deux nouveaux périls : la grêle et le vol et vandalisme (zone d'habitation/voiture). Sur la base de la géo-intelligence, le diagnostic échelonne la zone selon cinq scores d'exposition globale et par type de risque, permettant d'entrer dans le détail de chaque péril avec une carte de la zone d'habitation détaillée. Un rapport est ensuite adressé aux utilisateurs, associé à un rappel des bons gestes et réflexes à adopter.

Pour en savoir plus :
https://ensemble-face-aux-risques.generali.fr/

Le saviez-vous ?

Selon une étude de l'IFOP, 75 % des Français indiquent que l'exposition aux aléas climatiques est un critère important pour le choix de leur logement. Mais seuls 41 % d'entre eux sont bien informés lors de leur emménagement.

INNOVATION, SOCIAL ET SOCIÉTAL

Partenariat PNUD,
soutenir les populations les plus vulnérables

À peine 5 % des pertes annuelles dues à des catastrophes sont couvertes par une assurance dans les pays en développement, et 3 % seulement des particuliers y disposent d'une assurance. Fort de ce constat, le groupe Generali s'est engagé en 2022 dans un partenariat pluriannuel avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en soutenant le mécanisme d'assurance et de financement des risques (IRFF) qu'il a mis en place. L'objectif : étendre les solutions d'assurance aux familles et aux entreprises les plus vulnérables à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de petits exploitants agricoles souffrant de la sécheresse ou du déploiement d'une protection financière pour les personnes poussées à l'exil…

Un modèle assurantiel
inédit pour le photovoltaïque

Quand nous avons rencontré l'entreprise CréaWatt, qui propose des panneaux photovoltaïques innovants ultra-légers, aucun assureur ne voulait se positionner sur ce risque nouveau. Sa technique de pose sur scratchs permet à la fois d'équiper de vastes surfaces de bâtiments, de réduire fortement les dommages en cas de grêle et de résister à des vents jusqu'à 280 km/h. Nous avons donc construit un modèle assurantiel inédit, preuve de notre capacité d'adaptation à de nouveaux risques sur le marché. En plus de la couverture de l'usine et du procédé de fabrication, nous avons associé un contrat d'assurance groupe pour tous les poseurs labellisés CréaWatt en France, ce qui participe à une garantie de qualité de la pose.

Pour en savoir plus :
https://www.creawattgroup.com/

Offre seniors

Avec Generali Santé Seniors, nous proposons une gamme complète d'offres à destination de nos clients seniors (50 ans et plus). Ces solutions sont pensées pour les accompagner dans leur santé (avec la complémentaire santé Generali Santé Seniors), pour leur permettre de faire face sereinement aux problématiques de perte d'autonomie (avec l'offre Generali Assurance Dépendance) et pour simplifier les démarches de leurs proches en cas de décès (avec l'assurance Generali Obsèques).

Par ailleurs, grâce à notre partenaire Europ Assistance, ils bénéficient de services d'assistance (aide ménagère après une hospitalisation, livraison de médicaments, portage de repas…), ainsi que du portail santé Med&Vous, qui inclut la téléconsultation médicale et un service de deuxième avis médical. Generali Santé Seniors est une offre conçue pour s'adapter aux besoins évolutifs des seniors et pour offrir une couverture santé complète et flexible.

L'indemnisation responsable
au cœur de notre métier

L'indemnisation responsable se définit comme un processus d'indemnisation qui non seulement respecte les obligations contractuelles et légales, mais intègre également des principes éthiques et durables. Voici quelques éléments clés de notre approche :

Équité et transparence : assurer une évaluation juste et transparente des sinistres, en communiquant clairement avec les assurés sur les critères et les processus d'indemnisation.

Prévention et réduction des risques : encourager les pratiques qui réduisent les risques futurs, comme la promotion de mesures de sécurité et de prévention auprès des assurés.

Durabilité environnementale : intégrer des critères environnementaux dans le processus d'indemnisation, par exemple en favorisant la réparation plutôt que le remplacement, ou en soutenant des solutions écologiques.

Support aux victimes : offrir un soutien complet aux victimes, en incluant des services d'accompagnement et de conseil pour les aider à surmonter les conséquences du sinistre.

Responsabilité sociale : prendre en compte l'impact social des décisions d'indemnisation, en veillant à ce que les indemnisations contribuent positivement à la communauté et à la société dans son ensemble.

« L'indemnisation responsable permet de limiter nos émissions de CO_2 et d'avoir un impact social positif lors du traitement des sinistres. Réparation, récupération, réutilisation, réduction de l'impact carbone, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, autant de termes qui doivent faire partie de notre quotidien à chaque étape de l'indemnisation.

Thierry Cassagneres,
Directeur Sinistres IARD
Standards & Solutions Indemnisation,
Generali France

12 CHANTIERS PRIORITAIRES, ET DES PARCOURS OPTIMISÉS POUR UNE INDEMNISATION RESPONSABLE

Rendre opérationnel
les rendez-vous bas carbone de l'indemnisation

Chantier 1 : promouvoir des rendez-vous verts quand l'expertise terrain est nécessaire

Chantier 2 : accompagner les réseaux d'experts dans la mise en place d'une flotte automobile plus verte

Chantier 3 : favoriser l'action durable et responsable de l'acteur terrain

Promouvoir
des produits et des matériaux verts

Chantier 4 : utiliser des matériaux et des produits plus respectueux de l'environnement

Agir contre
l'obsolescence programmée

Chantier 5 : réparer au lieu de remplacer

Chantier 6 : être acteur de la filière « économie circulaire » (récupérer/valoriser/sourcer)

Accompagner durablement
nos assurés en difficulté

Chantier 7 : accompagner les chefs d'entreprise qui rencontrent de graves difficultés, grâce à trois associations expertes

Chantier 8 : repenser le modèle des solutions d'aide à la personne pour un accompagnement durable et responsable

Soutenir nos assurés
dans la préservation des ressources naturelles

Chantier 9 : être le vecteur vers un traitement durable de l'amiante

Chantier 10 : être acteur des économies d'eau

Mobilisation interne
autour de l'indemnisation responsable, hybride et inclusive

Chantier 11 : partager nos convictions en tant qu'assureur responsable

Chantier 12 : réaliser un challenge interne ESG sur le bien-être dans un environnement hybride

PAGE 29
Nos 4 principes stratégiques pour des investissements durables

PAGE 30
Nos indicateurs clés

PAGE 32
Nos réussites 2023

GENERALI

INVESTISSEUR RESPONSABLE

Allier performance financière et impact positif

En tant qu'investisseur, Generali contribue au financement de l'économie réelle et de la transition écologique des entreprises françaises et européennes. Moteur d'une dynamique forte vers une économie bas carbone, nous orientons nos investissements vers des projets liés à la durabilité, pour rendre possibles les transformations de fond attendues des entreprises.

Cette responsabilité engagée dans les activités d'investissement est un repère pour guider notre stratégie et créer de la valeur au sein de nos portefeuilles, en les orientant à la lumière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La gestion d'actifs, qui atteint 618,2 milliards d'euros chez Generali, est un pilier central de notre activité. Pour cultiver son impact positif, elle doit obéir à un certain nombre de règles et de principes, en accord avec nos engagements en matière de durabilité.
Elle joue un rôle moteur pour l'économie réelle, puisqu'elle nous permet d'influencer activement des domaines clés comme la protection de l'environnement, le respect des droits humains, du travail, et la lutte contre la corruption. Investir durablement permet de soutenir activement la transition écologique de l'économie, et une société plus inclusive.
L'intégration des facteurs de durabilité dans le processus d'investissement poursuit un double objectif : elle permet de contribuer directement au développement d'une économie plus durable, avec un impact social, environnemental et sur les parties prenantes ; et elle favorise une meilleure gestion du risque de durabilité auquel les investissements sont exposés.
Cette philosophie d'action s'exprime dans le cadre des engagements du Groupe, notamment par le biais de sa stratégie climat, articulée autour d'objectifs structurants :

- de 8,5 à 9,5 milliards d'euros d'investissements verts entre 2021 et 2025 ;
- exclusion de tout nouvel investissement et désinvestissement progressif des entreprises liées au charbon ;
- exclusion des investissements dans des émetteurs produisant des combustibles fossiles non conventionnels ;
- décarbonation progressive de notre portefeuille d'investissements directs, pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

> « L'investissement durable est le levier le plus puissant que nous ayons pour transformer notre économie et notre société vers un avenir plus résilient et équitable.

Christiana Figueres, ancienne Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

6,2 Md€
de chiffre d'affaires
Épargne en 2023

1,3 Md€
de chiffre d'affaires
Retraite en 2023

COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS DE GENERALI FRANCE À FIN 2023

Pour continuer à créer de la valeur sur le long terme pour ses épargnants, Generali France confirme sa stratégie de diversification, conjuguant fonds en euros et unités de compte en architecture ouverte. Engagé en matière d'investissement responsable depuis 2006, Generali France propose ainsi aujourd'hui l'une des offres les plus larges et diversifiées du marché, afin de répondre à toutes les sensibilités et préoccupations des épargnants.

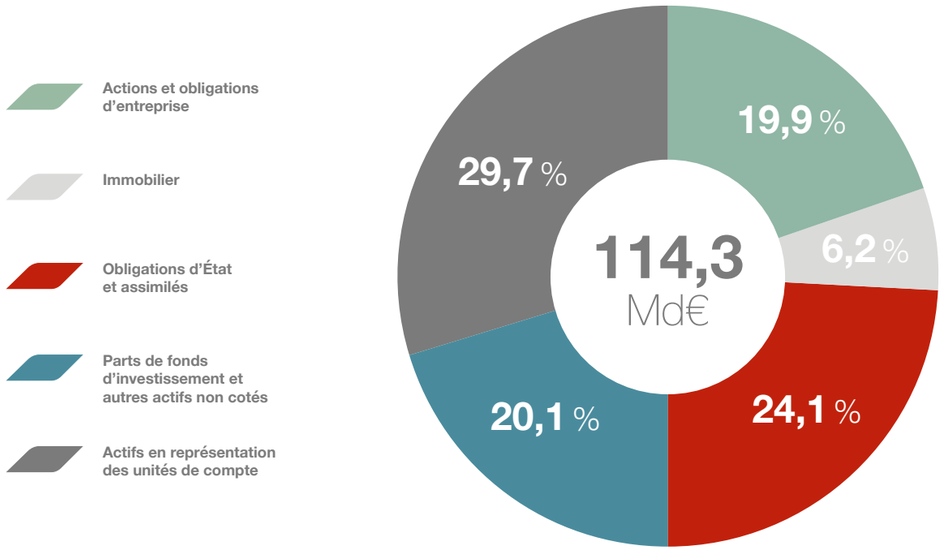

Cédrik d'Aviau de Ternay,
Directeur des Investissements,
Generali France

« Nous avons pleinement intégré le développement durable dans tous nos choix stratégiques, dans le but de créer de la « valeur responsable » pour toutes nos parties prenantes. Convaincus qu'il est possible d'allier performance financière et impacts sociaux et environnementaux positifs, nous orientons nos investissements vers l'économie réelle et la relance économique, intégrons les critères ESG et voulons donner du sens à l'épargne de nos clients.

NOS 4 PRINCIPES STRATÉGIQUES POUR DES INVESTISSEMENTS DURABLES

Notre stratégie d'investissement durable repose sur la notion de double matérialité, selon la définition européenne de l'investissement durable. Cette approche s'articule autour de quatre grands principes :

Politique d'exclusion

L'application de la **politique d'exclusion** du groupe Generali vise à limiter les risques dans nos décisions d'investissement issus de l'exposition à des secteurs et/ou à des activités sujets à controverses. Cette politique d'exclusion vise à réduire les incidences négatives de nos investissements sur les facteurs de durabilité.

Intégration d'indicateurs de risques ESG

L'intégration d'indicateurs de risques ESG dans la prise de décision d'investissement, a pour objectif de réduire l'exposition aux entreprises et aux émetteurs (entreprises et États) dont les comportements ne sont pas conformes aux valeurs et à la stratégie d'investissement du groupe Generali, et qui pourraient faire peser un risque financier sur nos investissements.

Investissement thématique et d'impact

L'investissement thématique et d'impact vise à générer un impact social et environnemental positif pour la société et l'environnement, en contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies, et à limiter les incidences négatives de nos décisions d'investissement sur le plan de la durabilité.

Engagement actionnarial et vote aux assemblées générales

L'engagement actionnarial et le vote aux assemblées générales des actionnaires visent à influencer les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques ESG, afin de gérer les risques et d'améliorer les performances à long terme. Les activités d'engagement actionnarial sont également utilisées comme un levier clé pour encourager les entreprises à une plus grande transparence en matière d'ESG, et à réduire leurs impacts négatifs dans les domaines environnementaux et sociaux.

NOS INDICATEURS CLÉS

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONSULTER LES 2 RAPPORTS RELATIFS À NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN MATIÈRE DE DURABILITÉ SUR GENERALI.FR

GENERALI VIE

GENERALI RETRAITE

Investissements dans des obligations vertes et sociales

Les obligations vertes et sociales sont des instruments financiers destinés à financer des projets ayant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux, en respectant des principes de transparence et de reporting, définis par l'ICMA (International Capital Market Association).

2023 vs 2021 ↑ + **2,037** Md€

Taxonomie européenne

Système de classification visant à distinguer les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental des autres activités économiques.

1,5 % des actifs sont alignés à la taxonomie européenne pour **Generali Vie** sur la base du chiffre d'affaires

2,1 % des actifs sont alignés à la taxonomie européenne pour **Generali Retraite** sur la base du chiffre d'affaires

Évolution de l'indicateur d'empreinte biodiversité

L'indicateur d'empreinte biodiversité mesure l'ampleur de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité.

→ **- 0,11 km².MSA/M€** investi

Empreinte carbone des portefeuilles

2023 vs 2019 ↑ **- 60,3 %**

L'empreinte carbone du portefeuille de Generali France (scopes 1 et 2) affiche une réduction de 60,3 % entre fin 2019 et fin 2023.

2023 — Calcul de l'empreinte **scope 1, 2 et 3** pour le portefeuille de **Generali Vie** (16,5 Md€)

↘ **396,4 $tCO_2eq/M€$**

VS 473,3 $tCO_2eq/M€$ en 2022

2023 — Calcul de l'empreinte **scope 1, 2 et 3** pour le portefeuille de **Generali Retraite** (4 Md€)

↘ **435,8 $tCO_2eq/M€$**

VS 473,6 $tCO_2eq/M€$ en 2022

Engagements et dialogue actionnarial

Nous utilisons notre rôle d'investisseur institutionnel pour encourager le changement et améliorer les performances des portefeuilles à long terme. Pour ce faire, nous nous engageons activement auprès des entreprises et participons aux assemblées générales des actionnaires en votant. Ces deux activités, le vote et l'engagement, sont pour nous des leviers d'influence sur les pratiques des entreprises en matière de durabilité.

À fin 2023, le nombre d'engagements démarrés au niveau du Groupe et concernant les deux principales entités de Generali France sont :

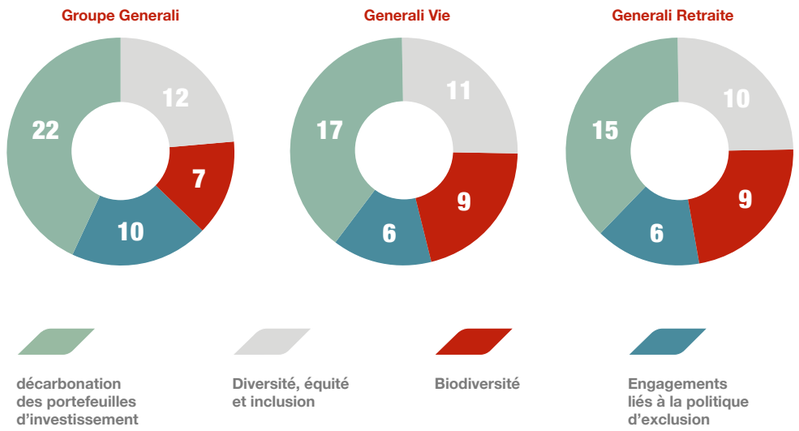

NOS RÉUSSITES 2023

Restauration des forêts, 100 000 plantations financées

Nous reversons une partie de la collecte réalisée sur les supports de Generali Wealth Solutions, accessibles en assurance-vie, à quatre organisations qui soutiennent des projets de reforestation. Depuis 2022, les contributions cumulées représentent 307 730 euros et participent au financement de la plantation de près de 100 000 arbres en France, à la restauration d'une tourbière et à un projet d'agroforesterie.

ONF-Agir pour la forêt

16 000 euros ont été affectés à la restauration hydrologique des tourbières de Lacaune (Tarn). Cet espace naturel stocke l'eau en période de crue et alimente les ruisseaux en période de sécheresse.

Reforest'Action

Grâce à une contribution de 104 230 euros, nous avons financé la moitié de la plantation de 73 810 arbres pour une vingtaine de projets de reboisement, renforçant ainsi la biodiversité et la résilience des écosystèmes forestiers français.

PUR

À travers une contribution de 112 500 euros pour le projet d'agroforesterie « Ici, on sème », nous finançons la plantation de 20 485 arbres lors de l'hiver 2024, soit quinze kilomètres de haies et une cinquantaine d'essences locales, au bénéfice d'une vingtaine d'agriculteurs français.

Cœur de forêt

Environ 75 000 euros ont été collectés pour préserver 1 000 hectares de forêts et accompagner 250 familles de propriétaires forestiers dans une gestion en circuit court.

Alessandra Gaudio,
Présidente de Generali Wealth Solutions

« Nous sommes fiers de contribuer, à notre échelle, à la préservation de l'environnement et à la reforestation grâce à des actions concrètes qui ont un vrai retentissement auprès des distributeurs et des épargnants en quête de sens. En effet, selon la dernière étude de l'Ifop pour le FIR*, près de 6 Français sur 10 accordent une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placement.

* Forum pour l'investissement responsable.

« AAA », notre exemplarité récompensée !

MSCI, l'une des principales sociétés internationales de notation des critères ESG, confirme notre leadership en matière de durabilité en attribuant au Groupe Générali la note « AAA » – la plus élevée possible – pour la deuxième année consécutive.

L'évaluation de MSCI, qui porte sur plus de 8 500 entreprises, souligne nos pratiques avancées en matière de gestion des risques climatiques, lesquelles évaluent l'impact de différents scénarios climatiques sur la souscription et le portefeuille d'investissement.

MSCI a également salué le leadership du Groupe en matière de politique managériale, de promotion des investissements responsables et de politique en matière de cybersécurité.

Le groupe Generali a également été reconnu par l'indice mondial de durabilité Dow Jones (DJSI) et par l'indice Dow Jones Sustainability Europe (DJSI Europe) pour son approche singulière en matière de transparence, de suivi, de stratégie fiscale, de gestion des risques, d'attention portée à la cybersécurité et à la stratégie de lutte contre le changement climatique.

Générations Croiss@nce durable labellisé Finansol

Deux ans après sa création, Générations Croiss@nce durable a obtenu le label Finansol et devient ainsi le premier fonds croissance labellisé sur le marché de l'assurance-vie. Ce label marque notre engagement dans une épargne solidaire, réalisée en faveur du financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale.
La stratégie d'investissement de ce fonds croissance 100 % en ligne repose sur une allocation d'actifs dynamique, diversifiée et durable, intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et une part solidaire (associations ou entreprises non cotées dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, de l'inclusion sociale…).

Vers une meilleure prise en compte **de la biodiversité**

Suite à l'accord adopté lors de la COP15 Biodiversité, fin 2022, nous avons déployé un pilote consacré à la biodiversité. Une démarche cofinancée par l'Innovation Fund du groupe Generali afin d'approfondir notre réflexion sur ce sujet en matière d'impact et de développer des actions concrètes. Les enjeux liés à la préservation de la biodiversité s'inscrivent dès lors au sein des quatre piliers de la stratégie de Generali Vie pour les actifs généraux et les investissements en direct. L'objectif : mieux comprendre les leviers d'actions pour contribuer à la sauvegarde des écosystèmes, mais aussi analyser les risques que font courir la dégradation des services écosystémiques à notre portefeuille.

PAGE 36
Nos indicateurs clés

PAGE 38
Mobiliser nos agences sur le territoire

PAGE 39
EnterPrize,notre engagement pour une économie européenne verte et inclusive

GENERALI

DISTRIBUTEUR RESPONSABLE

Ancrer la durabilité chez nos distributeurs et nos clients

Le secteur de l'assurance en France est marqué par la diversité des acteurs. Avec 588 organismes agréés en 2023, le marché voit cohabiter sociétés d'assurance et de réassurance, mutuelles et institutions de prévoyance.

En matière de distribution, le marché repose sur plusieurs réseaux complémentaires, dont l'importance varie selon le type d'entreprise : réseaux de bancassurance, agents généraux, courtiers ou salariés sont les visages et les voix d'un secteur pour lequel l'optimisation des parcours client et la personnalisation sont plus que jamais des facteurs de différenciation.
Cet environnement concurrentiel, conjugué à l'augmentation significative de la sinistralité (notamment du fait des événements climatiques), à l'inflation et aux évolutions réglementaires et sociétales, pousse constamment les entreprises à faire évoluer l'offre de produits et de services.
Avec, en toile de fond, la fidélisation des clients, l'optimisation des coûts

« Nous investissons dans la formation de nos distributeurs – commerciaux, courtiers ou agents – pour qu'ils soient alignés avec la vision de l'entreprise et pour garantir un conseil de qualité. Notre stratégie est organisée autour d'un triangle client-distributeur-assureur qui doit bénéficier aux trois parties prenantes, pour garantir un succès commun.

Rodolphe Plouvier, Membre du Comité exécutif, en charge de la Distribution, du Développement affinitaire et des Partenariats, Generali France

et l'innovation, déterminantes pour maintenir notre position.
Depuis ses débuts, Generali France a su se démarquer dans le paysage de l'assurance grâce à la force de son modèle de multidistribution particulièrement diversifié. Implantés en région, nos agents, conseillers et collaborateurs sont aux côtés des acteurs de leur territoire. Aujourd'hui, ce maillage territorial et la richesse de nos canaux de distribution sont une opportunité pour faire de la durabilité une réalité tangible, pour nos clients et, plus largement, pour toutes nos parties prenantes.

Nous avons souhaité intégrer pleinement la durabilité à notre stratégie de distribution, pour faire de nos réseaux le reflet de nos engagements en la matière. Parce qu'être un distributeur responsable, c'est envisager notre rôle bien au-delà de la fourniture de produits et services et de l'accompagnement de nos clients tout au long de leur vie. Et pour que les agents généraux deviennent aussi des ambassadeurs de notre différence, nous structurons un programme ambitieux et pérenne, voué à incarner nos axes d'engagement en matière de durabilité au plus près de nos clients.

100 %
des agences engagées sur plusieurs leviers du programme « Agences durables et responsables »

NOS INDICATEURS CLÉS

Notre réseau

Un modèle de multidistribution diversifié
pour un accompagnement personnalisé.

685
agents généraux
Generali

143
agences
La Médicale

1 254
commerciaux
du réseau salarié

1 700
courtiers et partenaires
distributeurs

Vanessa Lecomte,
Directrice des Services
aux intermédiaires,
Generali France

« La durabilité est, en elle-même, une stratégie de développement forte et différenciante. C'est pourquoi nous outillons nos réseaux pour que chacun puisse se saisir de ces enjeux à sa hauteur, tout en cultivant une cohérence d'engagement à l'échelle de l'entreprise.

Bilan carbone de nos agences

À fin 2023, **plus de 150 agences avaient engagé un bilan carbone**

Net Promoter Score

Le Net Promoter Score (NPS) est un indicateur de la satisfaction et de la fidélité des clients envers une entreprise. Il repose sur une question simple : « Quelle est la probabilité que vous recommandiez notre entreprise (ou produit/service) à un ami ou à un collègue ? » Les réponses sont notées sur une échelle de 0 à 10 .

NPS 2023 → **8**

À la fin du 4e trimestre 2023, Generali se plaçait à la 2e place par rapport à ses principaux concurrents.

2023

Objectif **2024**

Atteindre **la première place**

2024

Plus d'informations sur le **Prix PME EnterPrize,** en page 39

Les chiffres du Prix PME EnterPrize

190
candidatures complètes
vs **153** en 2022
↗ + **24** %

59 %
avec un score > 60/100
et
16 %
avec un score > 80/100

Répartition des sources des candidatures

65 %
courtage IARD

18 %
agents

6 %
spontanée

11 %
autres (LFAC, Collabs, IREFI, Prudence Créole, GFAC)

Mobiliser
nos agences sur le territoire

Visages de notre compagnie auprès de nos clients, nos 685 agents généraux sont aussi les porte-étendards de notre stratégie. Avec le programme « Agence durable et responsable », nous avons l'ambition de bâtir le premier réseau d'agents durables et bas carbone de France.

Une plateforme participative pour s'inspirer des meilleures pratiques

Pour permettre aux agents de suivre leurs actions, de mesurer leurs progrès et de s'inspirer des initiatives de leurs pairs partout en France, une plateforme digitale propose un catalogue d'actions concrètes à piloter localement. Plus de 45 % des points de vente y ont à ce jour déclaré au moins une action, soit 1 600 actions réalisées depuis son lancement début 2023.

Les actions recensées vont de petits gestes (remplacer les machines à café à capsules par du café en grain, baisser la température, éteindre les vitrines la nuit…) à des actions plus structurantes (encourager les mobilités durables, faire de son agence un refuge pour les personnes victimes d'agression ou de harcèlement, offrir une meilleure qualité de vie au travail, mieux intégrer les collaborateurs LGBTQI+…).

Les agents peuvent éditer facilement un rapport de synthèse, disponible pour leurs clients en quête d'actions concrètes.

Souvent sollicités ou interrogés par leurs clients sur des solutions plus vertueuses, nos agents ont parfaitement intégré les enjeux de la durabilité. « Nous déclinons nos axes stratégiques en matière de durabilité à la maille de notre réseau d'agents généraux, véritables porte-drapeaux de la marque Generali sur le territoire », se félicite Laurence Delacourt, Directrice du Réseau des agents généraux de Generali France.

Lancé fin 2023 auprès d'une cinquantaine d'agents pilotes, le programme « Agence durable et responsable » a été progressivement déployé en 2024 et concerne plus de 38 % des agences. Outre un parcours de formation et un outil d'animation, il s'articule autour de neuf briques dans trois catégories : l'agent employeur, l'agence et ses clients, l'agent au sein de ses communautés. Chaque brique se décline en objectifs concrets : réaliser un bilan carbone et réduire ses émissions. Cette double analyse est facilitée par la mise à disposition de Carbo, un outil pratique et didactique qui permet le calcul des émissions carbone : 150 bilans ont ainsi été réalisés depuis 2020.

Notre engagement
pour une économie européenne verte et inclusive

En créant le prix PME EnterPrize, nous avons voulu faire plus que simplement récompenser des initiatives exemplaires. Notre volonté : saisir aussi l'opportunité d'agir en tant que catalyseur pour soutenir la transition durable des TPE/PME en Europe. Elles sont les acteurs clés pour bâtir une économie plus verte et inclusive en Europe.

Cette conviction, au cœur de notre engagement, se concrétise à travers ce prix, en aidant ces entreprises, proposant des solutions innovantes aux défis environnementaux et sociaux, tout en renforçant leur compétitivité et leur résilience, pour qu'elles deviennent des moteurs du changement.

Mais nous voulons aller bien au-delà de la reconnaissance individuelle, et créer une communauté d'entreprises européennes engagées, où les meilleures pratiques seront partagées, où les idées nouvelles émergeront, et les collaborations transfrontalières se développeront.

Une mobilisation des réseaux de distribution Generali

Pour identifier les entreprises les plus prometteuses et les encourager à participer, nous avons activement mobilisé nos réseaux de distribution à travers l'Europe, dont la connaissance des tissus économiques locaux est précieuse. Les postulantes sont alors soumises à une évaluation rigoureuse, menée par un jury d'experts indépendants, issus des milieux de l'entrepreneuriat, de la durabilité et de l'innovation. Nous ne nous contentons pas de regarder les résultats financiers ; nous voulons comprendre comment ces PME intègrent les pratiques durables dans leur ADN. Chaque initiative est évaluée sur son impact environnemental et social, sa capacité à inspirer d'autres entreprises, et sa reproductibilité à plus grande échelle.

Les lauréats de l'édition 2023 du prix PME EnterPrize

Environnement : Transports Bray (62), parrainés par le courtier Richard Soulas (Pilliot Assurances). Labellisée « Entreprises engagées pour la nature », elle produit 50 % de son électricité, et 30 % de sa flotte roule aux carburants alternatifs.
Social : La Conciergerie solidaire, parrainée par Philippe Teissier (agent Generali à Bordeaux), propose des postes de conciergerie majoritairement à des personnes éloignées du marché du travail et qui bénéficient d'un parcours d'insertion.
Coup de cœur Generali : Grain de Sail (29), parrainée par le cabinet de courtage Olan Associés, décarbone le transport maritime de ses activités équitables de torréfaction et de chocolat en utilisant des voiliers-cargos capables de transporter des marchandises pour le compte de tiers.

Retrouvez l'intégralité des lauréats sur generali.fr

PAGE 42
Nos indicateurs clés

PAGE 44
Formation, l'assurance de monter en compétences

PAGE 46
Bien-être au travail et souplesse du télétravail

PAGE 47
S'entourer de fournisseurs responsables

PAGE 48
Diversité, équité et inclusion, s'épanouir ensemble

PAGE 50
Réduire l'impact environnemental de notre entreprise

GENERALI

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Vivre et agir ensemble

La durabilité est une question d'impact qui s'entend autant auprès des parties prenantes externes (clients, partenaires, planète) qu'auprès d'un public interne. Nos collaborateurs sont à la fois les premiers bénéficiaires et les premiers acteurs de notre stratégie en matière de durabilité. Être un employeur responsable, c'est agir au quotidien pour mettre en œuvre un cadre de travail sûr, bienveillant et valorisant qui reconnaît l'apport et la performance de chacun, cultive la diversité et l'inclusion, organise la qualité de vie, et se soucie de l'empreinte de ses activités. Appliquée à l'interne et incarnée par nos collaborateurs, la durabilité apporte un supplément de sens à nos métiers, et les inscrit dans une dynamique de développement positive et humaine, porteuse d'épanouissement pour tous. Elle répond de manière pragmatique à la montée des attentes sociétales sur ces questions, et contribue à l'attractivité de notre profession.

« Promouvoir la diversité et l'égalité des sexes dans le secteur financier n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est aussi une nécessité économique. Les entreprises qui intègrent la mixité dans leurs équipes de direction sont plus performantes et innovantes.

Christine Lagarde, Présidente de la Banque centrale européenne

Depuis 2021 et le déploiement de notre stratégie Generali People, cette responsabilité d'employeur s'articule autour de quatre priorités :

- la culture d'entreprise : en nous appuyant sur les quatre comportements qui font de Generali le partenaire de nos clients tout au long de leur vie (responsabilisation, simplification, innovation et empathie), nous voulons être une entreprise où chacun se sent valorisé, inclus et équipé pour affronter au mieux l'avenir et les enjeux de durabilité ;

- la diversité, l'équité et l'inclusion : nous voulons libérer la valeur de nos collaborateurs, en promouvant l'équité et l'inclusion, et en valorisant la diversité sous toutes ses formes ;

- les compétences : nous poursuivons cet investissement clé, qui permet d'équiper nos collaborateurs de toutes les compétences requises afin de stimuler la croissance et notre transformation à l'ère du numérique et de la durabilité, et leur permettant ainsi d'accroître leur impact et leur employabilité ;

- l'organisation : nous optimisons nos processus, nos méthodes de travail et le recours à la technologie pour garantir un environnement de travail agile, efficace et productif.

6 513
collaborateurs à fin 2023

91,7 %
d'emplois en CDI

56
alternants titularisés en CDI en 2023

4,86 %
de travailleurs en situation de handicap

NOS INDICATEURS CLÉS

Égalité femmes/hommes

Index de l'égalité professionnelle* 2023

92 /100 VS **85** /100 pour le secteur

* L'index de l'égalité professionnelle, dit "Index Pénicaud", est un barème annuel qui mesure les inégalités de salaires et de carrière entre les femmes et les hommes d'une entreprise. En dessous d'un score de 75, l'entreprise doit prendre des « mesures correctrices », au risque de se voir infliger une amende.

Part des femmes à des positions stratégiques (directrices et comité exécutif)

45,85 %

VS **44,7 %** en 2021

Sylvie Peretti,
Membre du Comex
en charge des Relations humaine
et de l'Organisation,
Generali France

« Notre investissement dans la qualité de vie au travail porte ses fruits, comme le révèle notre enquête 'Engagement Survey', qui souligne un taux d'engagement de nos salariés de 82 %. De plus, 84 % d'entre eux sont convaincus de la finalité et des objectifs de notre entreprise, et 87 % sont fiers d'y travailler. Se sentir bien dans son équipe et avec sa direction est un élément important de fidélisation.

Part d'emploi des personnes en situation de handicap

4,86 % de l'effectif

290 collaborateurs au 31 décembre 2023

6,08 % taux d'emploi DOETH*

* DOETH : déclaration obligatoire de l'emploi des travailleurs handicapés.

Empreinte carbone par an

2023 Empreinte globale carbone par an chez Generali (tCO_2 par collaborateur)

↘ **0,95** tCO_2/collaborateur

VS **1,4** tCO_2 en moyenne pour un salarié du privé en France

Formation des collaborateurs

100 % des collaborateurs ont accès à la formation (en présentiel ou en distanciel)

48 h de formations suivies en moyenne par collaborateur en 2023, vs 39 h en 2022

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Académie Generali France est certifiée Qualiopi. Cette certification vient récompenser notre volonté d'amélioration continue et permet d'harmoniser les processus pour les apprenants qui bénéficient de multiples formations. Elle met en lumière la lisibilité de l'offre de formation et renforce la professionnalisation des équipes.

Formation, l'assurance de monter en compétences

Le développement continu des compétences de nos collaborateurs constitue une priorité stratégique et répond à l'objectif 4 des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Global Compact*.

La préparation aux mutations technologiques et réglementaires nécessite le développement continu des compétences, d'où notre investissement très significatif dans la formation, qui concerne près de 5,10 % de la masse salariale en 2023 (contre 4,63 % en 2022). Outre un parcours d'intégration, les nouveaux entrants ont accès au catalogue de formations de l'Académie Generali, certifiée Qualiopi, marque caution de l'État.

Nous poursuivons la transformation des dispositifs de formation par des solutions innovantes pour une meilleure expérience de l'apprenant, et nous optimisons l'utilisation des outils pour simplifier l'accès à l'offre de formation. L'Académie propose ainsi des formations en présentiel ou en distanciel (e-learning), dont certaines sont certifiantes, voire diplômantes.

* ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

En chiffres

41 %
des formations dispensées en distanciel

5 jours
de formation en moyenne par collaborateur (3 jours pour les administratifs et 9 jours pour le réseau salarié)

28 950 jours
de formation (17 040 jours en présentiel et 11 910 en distanciel)

Fresque du climat, un jeu pour s'emparer des enjeux

Un jeu de cartes, une dizaine de collaborateurs et un animateur… Il n'en faut pas plus pour s'approprier les enjeux du changement climatique. Tous nos collaborateurs ont ainsi été sensibilisés à ce défi grâce à la Fresque du climat.

Créé en France en 2015 et opérationnel dans plus de 130 pays (plus de 1,1 million de personnes formées), cet atelier interactif est déployé au sein de Generali depuis le printemps 2023. Près de 150 collaborateurs de Generali, « fresqueurs » spécialement formés, ont ainsi animé plus de 400 Fresques à l'aide d'un jeu de cartes issues du rapport du GIEC*. Grâce au partage des mécanismes à l'œuvre, cette sensibilisation, qui se déroule sur une demi-journée, amène à une discussion collective et positive sur les leviers d'action possibles.

Parce qu'il est primordial que chacun d'entre nous puisse avoir pleinement conscience du changement climatique pour en relever ses défis, le déploiement de cette formation obligatoire est prévu pour l'ensemble des collaborateurs de Generali, y compris pour ceux en CDD, les alternants et les stagiaires. Au terme de l'année 2023, plus de 70 % de nos collaborateurs et commerciaux ont ainsi été formés. Ces efforts de formation se poursuivront en 2024.

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Une communauté d'ambassadeurs pour faire vivre les engagements

Ouverte à toutes et à tous dans le prolongement de la Fresque sur le climat, notre communauté SAVE (sensibiliser, agir, valoriser, engager) rassemble, depuis juillet 2023, plus de 200 collaborateurs engagés autour des enjeux et des actions internes et externes liés à la durabilité. Chaque mois, elle propose des rencontres thématiques de trente minutes en distanciel avec un expert pour approfondir un thème et lui poser directement des questions. Hormis des défis pour mobiliser les collaborateurs sur des comportements plus durables au quotidien, différents thèmes sont abordés toutes les semaines. Parmi les temps forts de 2023 : une soirée avec l'association Rêver sans frontière, qui apporte un soutien aérien à plus d'un millier d'acteurs humanitaires et sociaux à travers le monde grâce à 800 bénévoles.

Bien-être au travail et souplesse du télétravail

« Doter nos équipes des moyens nécessaires pour être performantes dans un modèle hybride, collaboratif et convivial » était la première des trois priorités de notre enquête sur l'engagement des collaborateurs en 2021. Ce modèle désormais acquis s'inscrit parfaitement dans le troisième objectif de développement durable du Global Compact*.

En 2023, les espaces collaboratifs ont été repensés pour plus de convivialité. Les collaborateurs ont pu aménager différents environnements de travail, en concertation avec leur manager, et bénéficier d'un mobilier plus ergonomique.

Un dispositif interne (Pacte Horizon) a été déployé pour mieux prendre en compte les temporalités de chacun. Le télétravail y contribue, tout comme il offre plus de latitude dans la gestion du « temps de vie active », en réduisant celui consacré aux transports et au stress qu'il peut générer.

Comme en témoigne la deuxième édition de notre enquête sur l'engagement des collaborateurs (77 % de répondants, taux d'engagement de 82 %), les conditions de mise en œuvre de notre modèle de travail hybride restent appréciées.

En matière d'inclusion générationnelle, notre entreprise est également engagée dans le Club Landoy, un think tank consacré à la révolution démographique et à l'accroissement de la population des plus de 50 ans.

EN CHIFFRES

Télétravail

3 378
collaborateurs en CDI
en télétravail

100 % des effectifs éligibles

8,3
jours de télétravail dans le mois en moyenne

Les nouveaux espaces de travail

5 783
collaborateurs
en bénéficient

100 % des effectifs du Campus Saint-Denis et Régions (hormis Lyon) en nouveaux espaces de travail

40 %
d'espaces collaboratifs favorisant le collectif

* ODD 3 : donner aux individus les moyens de vivre une vie saine, et promouvoir le bien-être à tous les âges.

S'entourer de fournisseurs responsables

Depuis quelques années, nous avons accéléré notre politique d'achats responsables pour qu'elle s'inscrive pleinement dans l'ODD 17 du Global Compact*. Grâce à une équipe spécifique,nous nous assurons que nos partenaires partagent nos valeurs de durabilité, compilées dans notre Code éthique fournisseurs.

Qu'ils soient fournisseurs de services liés à notre cœur de métier ou de biens et de services « supports » (maintenance et nettoyage, transport, informatique…), il est important que les tiers avec lesquels nous travaillons alignent leurs pratiques sur les politiques que nous avons adoptées.
Nous privilégions ainsi les fournisseurs engagés, que nous sélectionnons sur des principes de concurrence loyale, par le biais de procédures claires, transparentes, fiables et non discriminatoires.

En tant que partenaires contractuels, ils veillent à respecter toutes les lois et réglementations applicables aux niveaux national et international, incluant les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'homme et les règles spécifiques des branches opérationnelles.

Nos équipes en charge des achats mettent à disposition de nos fournisseurs des contrats-cadres et des plateformes pour les voyages d'affaires, les fournitures de bureau et les réservations d'hôtels.

Un code éthique garant de relations durables

Mis en place en décembre 2011, notre Code éthique fournisseurs, étroitement lié à notre Code de conduite, détaille l'ensemble des principes essentiels à la construction de relations durables avec nos partenaires contractuels, et garantit l'intégrité de la chaîne logistique : équité et honnêteté, rejet de toute forme de corruption, transparence et impartialité, prévention des conflits d'intérêts, concurrence loyale, confidentialité des données, protection des salariés et de l'environnement.
Si des manquements graves sont constatés ou si aucun accord ne peut être trouvé, des sanctions sur mesure pourront être imposées.
Chacun de nos engagements contractuels fait l'objet d'une stricte procédure de contrôle, qui prend en compte les profils de risques des différentes catégories de fournisseurs. Nous procédons régulièrement à une analyse de risque, et nous nous assurons du respect des normes fondamentales, ainsi que de l'absence de conflit d'intérêt.

* ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs.

Diversité, équité et inclusion, s'épanouir ensemble

Notre politique diversité, équité et inclusion (DEI) se structure autour de quatre grands axes : promouvoir l'égalité des genres à tous les niveaux en réponse à l'ODD 5* du Global Compact, favoriser l'équilibre entre les générations, respecter la diversité culturelle de tous, et mettre en œuvre les initiatives de l'accord handicap.

#StOpE, contre le sexisme ordinaire

Depuis six ans, la semaine Be Bold for Inclusion « Osez l'inclusion » nous donne l'occasion de faire le point sur notre triptyque diversité, équité et inclusion. Chez Generali, les femmes sont encouragées à occuper des postes stratégiques, comme c'est le cas pour 45,85 % d'entre elles. En matière d'égalité des salaires, l'écart chez Generali France est inférieur à 1 %.

Signée en 2022, l'initiative #StOpE lutte contre le sexisme ordinaire en entreprise, avec quatre initiatives prioritaires identifiées : tolérance zéro ; informer ; former de façon ciblée aux obligations et aux bonnes pratiques ; mesurer et mettre en place des indicateurs de suivi.

Lancé en mars 2023, le baromètre #StOpE permet de mesurer la qualité des relations femmes/hommes dans notre entreprise, d'évaluer l'impact des actions menées et ce qu'il reste à faire.

En 2023, 3 000 collaborateurs ont suivi l'e-learning #StOpE consacré au sexisme ordinaire.

afmd.fr/le-barometre-stope

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du programme GPeople de notre plan stratégique, un réseau d'ambassadeurs et d'alliés LGBTQI+ a été mis en place en 2022. Depuis août 2023, nous sommes partenaires des Coqs festifs, un club de rugby parisien LGBTQI+ *friendly,* avec lequel nous partageons les valeurs du respect, du vivre-ensemble et de l'esprit d'équipe, pour un rugby plus inclusif.

* ODD 5 : égalité entre les sexes.

Favoriser l'équilibre intergénérationnel

Au sein du think tank Club Landoy, spécialisé dans la transition démographique, nous avons signé, avec 32 entreprises, le premier acte d'engagement inter-entreprises concernant la place des collaboratrices et des collaborateurs de plus de 50 ans. Un enjeu majeur pour stimuler l'engagement des seniors, notamment face aux nouveaux modes de travail hybrides. L'accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) de 2022 réaffirme, quant à lui, notre implication en faveur de l'intégration des jeunes, et favorise l'équilibre intergénérationnel par la mise en œuvre de différents dispositifs : parcours d'intégration, tutorat, mentoring…

Des engagements confortés vis-à-vis du handicap

L'année 2023 a marqué la signature de notre 7e accord triennal, qui confirme nos engagements en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi, d'accompagnement individualisé et de sensibilisation tout au long de l'année. Une feuille de route renforce le rôle des acteurs de la politique handicap, notamment celui de nos 24 correspondants sur ce sujet. Des formations sur le handicap sont accessibles aux collaborateurs (e-learning, MAP DEI, Cap diversité, LSF...).

Réduire l'impact environnemental de notre entreprise

L'objectif de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), qui s'inscrit dans l'ODD 13* du Global Compact, a été porté de - 25 % à - 30 % entre 2019, année de référence, et 2025.

Avec une diminution de 27 %, l'année 2023 s'est singularisée par une faible consommation énergétique, liée à la douceur du climat, à l'optimisation immobilière de nos bâtiments et à nos efforts en matière d'électrification d'une partie de la flotte automobile.

Ces événements se combinent aux travaux de pilotage de réduction des impacts de nos activités opérationnelles, qui reposent sur le système de gestion environnementale du Groupe (SGE). Certifié ISO 14064, il définit des méthodes de reporting de nos émissions de GES, et donne des objectifs chiffrés pour chaque action.

Cela passe notamment par :

- l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments, l'optimisation de leur occupation ;
- la réduction de la consommation d'énergie ;
- 100 % d'achat d'électricité renouvelable (depuis 2018) ;
- la limitation de la production de déchets (partenariat avec Too Good to Go pour les invendus de nos restaurants d'entreprise, et avec « No Plastic Program », pour passer du jetable au durable) ;
- la baisse significative de l'usage du papier (- 53 % depuis 2019), avec notre politique achats « 100 % Green Procurement » ;
- la réduction des déplacements professionnels (augmentation du pourcentage des voitures électriques et hybrides dans notre flotte, transports en commun, smart working, formation par e-learning…) ;
- la généralisation du télétravail.

* ODD 13 : lutter contre les changements climatiques.

Green IT, réduire notre empreinte numérique

Afin de favoriser la sobriété numérique et de réduire notre empreinte carbone, nous développons une démarche numérique responsable par le biais de l'initiative Green IT, pilotée par la DSI.

Les émissions de gaz à effet de serre des technologies de l'information (IT*) représentent plus de 4 % des émissions mondiales et augmentent de 10 % chaque année. Au lancement de l'initiative Green IT, nous avons calculé l'empreinte carbone de nos activités numériques avec Greenly, et avons établi un plan d'action afin de basculer sur une conception responsable des services numériques. La direction COO – qui couvre les périmètres de l'IT, de l'innovation, des opérations, de l'environnement du travail et les achats – est au cœur de ce changement, du fait de sa capacité à innover et à entraîner toute la chaîne de valeur.

Cette démarche vise à réduire les impacts environnementaux dès la phase de conception de nos solutions, avec une vision globale sur l'ensemble du cycle de vie du matériel (durée de vie du PC, indice de réparabilité, consommation électrique…).

En parallèle d'initiatives plus structurelles, comme l'écoconception de nos applications ou l'optimisation du choix du matériel informatique, le succès de cette initiative passe aussi par la mise en place de petites actions de sensibilisation des collaborateurs (IT ou non) au Green IT : éteindre son ordinateur, configurer la mise en veille, limiter l'envoi et le stockage des e-mails et des pièces jointes, éviter les impressions…

* L'IT (sigle anglais pour « technologies de l'information ») concerne le hardware (PC, smartphone, tablette, téléphone, serveurs), toutes les solutions applicatives (logiciels) et le cloud.

Que devient l'ancien matériel ?

Nos ordinateurs servent jusqu'au bout de leurs capacités, envisagées selon nos besoins. En moyenne, un PC a chez Generali une durée de vie de quatre à cinq ans, ce qui représente un très bon usage de nos équipements. Les matériels obsolètes sont redirigés vers des filières de recyclage. Quant aux anciens matériels fonctionnels, ils seront réutilisés différemment : une partie est réservée à nos collaborateurs en contrat court, et est utilisée en remplacement en cas de perte, de vol ou de casse. L'autre partie des PC, selon leur état, est offerte à notre fondation The Human Safety Net pour redistribution à nos associations partenaires ou, le cas échéant, est recyclée.

PAGE 54
Agir pour l'égalité des chances

PAGE 55
Favoriser l'insertion professionnelle pour tous

PAGE 56
Lancement d'une journée solidaire au bénéfice de The Human Safety Net France

GENERALI

CITOYEN RESPONSABLE

L'innovation sociale comme réponse solidaire

Notre engagement pour la durabilité a naturellement conduit à étendre notre action au-delà de nos rôles traditionnels d'assureur, d'investisseur, de distributeur et d'employeur. Extension de notre mission de protection et de prévention dans le domaine de l'action sociétale, **The Human Safety Net (THSN)** est une initiative globale qui tente de répondre de manière pragmatique à une partie des défis de nos communautés. Ce pôle d'innovation sociale, alimenté par les compétences, les énergies et les réseaux de notre entreprise, aide en France les groupes les plus vulnérables à libérer leur potentiel par le biais de deux programmes : l'un consacré aux familles avec enfants de moins de 6 ans, l'autre aux personnes réfugiées ayant un projet de création d'entreprise ou de retour à l'emploi.

Réseau d'entraide créé en 2017, The Human Safety Net réunit associations, collaborateurs, distributeurs, partenaires et clients dans un mouvement international de solidarité pour venir en aide à ses bénéficiaires, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. L'initiative s'appuie dans le monde sur 77 associations et ONG, qui œuvrent dans 26 pays. Notre ambition est d'avoir accompagné 1 million de personnes d'ici à notre dixième anniversaire, et nous avons déjà mobilisé près de 3 800 collaborateurs du Groupe. En France – l'un des premiers réseaux nationaux créés dans le cadre de THSN –, les programmes ont déjà bénéficié à 32 000 personnes, grâce à l'action d'une dizaine d'associations partenaires et de plus de 1 200 collaborateurs.

Découvrez le rapport annuel de
The Human Safety Net sur generali.fr

« Nous sommes convaincus que l'inclusion économique est un levier clé pour l'intégration, et qu'elle amène de la création de valeur pour tous. Cela entre en résonance avec la façon dont Generali fait son métier d'assureur et avec nos valeurs, qui sont de tendre la main aux personnes confrontées à des difficultés et de les aider à rebondir.

Élise Ginioux,
Membre du Comité exécutif, en charge du Marketing, de la Communication et de la Durabilité, Generali France, Présidente de The Human Safety Net

10
ONG partenaires de THSN France

37
ambassadeurs salariés et agents

10
parrains « Maisons des familles »

4
parrains « Incubateurs pour entrepreneurs réfugiés »

32 478
parents, enfants et réfugiés soutenus depuis le lancement des différents programmes (2017)

BILAN DU PROGRAMME THSN POUR LES FAMILLES

Agir pour l'égalité des chances

Notre programme accompagne des familles en difficulté, en ciblant plus particulièrement celles ayant des enfants de moins de 6 ans, car c'est durant ces six premières années fondatrices, essentielles pour le développement, que se nouent la plupart des inégalités. Les projets que nous soutenons permettent d'aider les parents en difficulté, durable ou passagère, dans leur rôle éducatif via des actions de soutien à la parentalité, des activités d'éveil et de loisirs pour stimuler le développement des enfants, et des initiatives pour resserrer les liens d'attachement entre parents et enfants. Ce programme s'appuie sur un réseau d'associations partenaires, qui ont été choisies pour la qualité de leur accompagnement, la force de leur ancrage local et leur capacité à collaborer avec des entreprises et des acteurs de leur territoire.

NOS PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

- Nouveau partenariat stratégique avec la Croix-Rouge française : la collaboration permettra de renforcer l'action des Espaces bébé-parents (EBP) sur tout le territoire. L'association pourra proposer toute l'année des ateliers de soutien à la parentalité dans ses 26 EBP de France métropolitaine et d'outre-mer. Ils visent à la fois à accompagner les parents dans leur rôle éducatif (conseils sur la nutrition, les activités d'éveil, la gestion du budget, etc.) et à leur offrir des moments de répit pour échapper au stress du quotidien.

- Inauguration de deux nouvelles Maisons des familles à Marseille et à Nantes : ces lieux d'accueil chaleureux et conviviaux, soutenus par l'association Apprentis d'Auteuil, sont ouverts sans condition et visent à accompagner les familles confrontées à l'isolement social et à la précarité.

- Publication d'une étude sur l'impact des loisirs dans la lutte contre les inégalités, en partenariat avec l'agence Intersection Le Lab.

- Lancement d'un programme d'éducation financière, à destination des partenaires associatifs de THSN, en collaboration avec l'ONG Aflatoun International.

- Plus de 80 000 euros collectés par THSN France lors du Global Challenge grâce à l'engagement de nos collaborateurs et réseaux commerciaux.

- Organisation d'un séminaire d'échange avec tous les partenaires associatifs de THSN autour des questions liées à la précarisation administrative des familles et de l'accès aux droits.

BILAN DU PROGRAMME THSN POUR LES RÉFUGIÉS

Favoriser l'insertion professionnelle pour tous

Porté par la conviction que l'emploi et l'entrepreneuriat sont des leviers clés d'inclusion économique et sociale au bénéfice de tous, The Human Safety Net France s'est engagé depuis sa création à soutenir les réfugiés dans leur parcours d'intégration en France. Les actions que nous soutenons ont pour objectif d'améliorer leur employabilité, de les aider à trouver un emploi salarié, à reprendre leurs études ou à créer leur entreprise. Nous nous appuyons pour cela sur un écosystème de partenaires reconnus pour la qualité de leur travail en la matière, et pour leur capacité de donner à chacun l'opportunité de bâtir son projet professionnel en fonction de ses compétences et de ses aspirations. Pour porter cette action, THSN mobilise également les collaborateurs et agents généraux de Generali France, qui participent au succès de ce programme en donnant de leur temps à des activités de coaching, de mentorat, d'aide à l'apprentissage du français, etc. Les réfugiés peuvent ainsi se familiariser avec l'environnement de leur pays d'accueil, bénéficier d'un réseau professionnel ou tisser de nouveaux liens sociaux. Initialement axé sur l'entrepreneuriat, notre programme a connu une évolution significative en 2023, pour favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle au sens large des personnes réfugiées en vue d'accroître l'impact de ses actions.

NOS PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

- Encourager la création d'entreprise : THSN soutient quatre incubateurs portés par Singa et La Ruche à Paris, à Saint-Denis, à Montreuil et, depuis cette année, à Strasbourg, avec des promotions qui ne cessent de s'agrandir d'année en année. En 2023, les trois premières promotions strasbourgeoises ont permis à 31 entrepreneurs de lancer leur entreprise dans des domaines très variés : conseil informatique, vente de produits artisanaux ou encore solutions de transfert d'argent. Cinq incubateurs supplémentaires seront soutenus dans les deux prochaines années.

- Développer l'employabilité : les partenariats avec Each One et Tent Partnership for Refugees permettent de proposer des accompagnements personnalisés afin de faciliter l'insertion professionnelle, selon les compétences et les qualifications de chacun. Par exemple, 25 femmes ont ainsi été mentorées, à raison d'une heure par mois au minimum, par des collaborateurs en 2023 (programme Tent), et 5 data analysts ont été formés et recrutés en alternance par Generali France (partenariat Each One), portant à 10 le total des recrutements sur des métiers de pointe, en deux ans, via ce programme.

Pour en savoir plus : **voir le rapport THSN**

Lancement d'une journée solidaire au bénéfice de The Human Safety Net France

La journée solidaire permet aux collaborateurs de Generali France de s'engager aux côtés de notre fondation, The Human Safety Net France. Celle-ci soutient depuis 2017 les familles avec enfants en bas âge et en situation de vulnérabilité, et accompagne les réfugiés dans leur projet de création d'entreprise.

Generali France offre à l'ensemble de ses collaborateurs l'opportunité de consacrer une journée à notre fondation The Human Safety Net France, en mobilisant leurs compétences ou en donnant simplement de leur temps aux personnes accompagnées, par le biais de missions de nature et de durée diverses : devenir binôme de langue, coacher un entrepreneur réfugié, aider des familles dans leurs démarches administratives…

Cette journée solidaire est également proposée à chaque promotion de nouveaux salariés, soit 300 personnes par an, dans le cadre de leur parcours d'intégration. Ces nouveaux collaborateurs peuvent découvrir les actions de THSN France sur le terrain, en participant à une opération solidaire (collecte de produits de première nécessité, etc.) portée par un partenaire de la fondation (Apprentis d'Auteuil, Restos du Cœur, Croix-Rouge…)

« En interne, c'est l'occasion de faire se rencontrer des équipes qui travaillent dans des services différents, l'espace d'une journée, et de fédérer les collaborateurs autour de moments de partage et de solidarité, se félicite Nandy Bronsin, Manager en Ressources humaines. Les retours des participants sont très positifs ! »

À l'horizon 2027, l'objectif est que 30 % de nos collaborateurs (cumul des engagés depuis 2019) participent aux actions de The Human Safety Net France.

Pour en savoir plus : thehumansafetynet.org

« Nous souhaitons encourager chacun d'entre nous à se questionner sur son rôle en tant que citoyen et sur les changements positifs qu'il peut impulser pour sa communauté.

Laura Perrier,
Adjointe à la Direction de la fondation Generali, The Human Safety Net France

Créateurs d'impact, le podcast de l'engagement

En Île-de-France, la fondation The Human Safety Net soutient des associations telles que Singa, Tent Partnership for Refugees, La Ruche et Intermèdes Robinson, tissant ainsi une toile d'entraide et d'accompagnement. Au fil des six épisodes de sa saison 2, le podcast Créateurs d'impact explore des parcours de vie inspirants, parmi les quelque 32 000 histoires que la fondation pourrait raconter depuis sa création en France, en 2017 : Carlos Arbelaez, réfugié colombien, fondateur du café Plural, à Paris ; Yasmine Leroux et son programme de mentorat, TENT, qui met en relation des réfugiées avec les volontaires de grandes entreprises, dont Generali ; l'association Intermèdes Robinson, qui facilite l'accès au logement et à l'éducation ; l'engagement de Benoît Hamon et de Gabriel Waked au sein de Singa, pour une société plus inclusive…

Retrouvez tous les podcasts Créateurs d'impact

Cinquième Noël solidaire

Tout au long du mois de décembre 2023, les collaborateurs de Generali ont organisé partout en France des actions solidaires au profit des associations partenaires de The Human Safety Net France. Au programme, des collectes de livres, de jouets, de vêtements ou de produits d'hygiène et de première nécessité au profit des associations partenaires, en Île-de-France comme en régions. À travers différents événements, les nombreux entrepreneurs réfugiés ayant suivi un parcours d'incubation ont pu montrer l'étendue de leurs talents.

NOTRE SYSTÈME **DE GOUVERNANCE**

« Notre structure de gouvernance d'entreprise est un modèle efficace reconnu par plusieurs agences de notation, qui nous permet de poursuivre la croissance durable de l'entreprise, en intégrant les principes de durabilité et de responsabilité sociale dans tout ce que nous faisons : des investissements aux activités de souscription, en passant par les partenariats et les initiatives à l'attention des particuliers, des familles et des entreprises. Cela nous permet d'agir en tant que véritable partenaire tout au long de la vie de toutes nos parties prenantes.

Lætitia Léonard-Reuter,
Directrice générale déléguée

UNE GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ QUI S'ADAPTE À L'ÉVOLUTION DES ENJEUX RÉGLEMENTAIRES ET À CEUX DU MARCHÉ

Depuis 2022, une nouvelle gouvernance Durabilité France s'exerce sous la responsabilité d'Élise Ginioux, Membre du Comex, avec plusieurs sponsors membres du Comex et par le biais de plusieurs comités, sur l'ensemble de nos responsabilités et de nos initiatives stratégiques, tant sur le passif que sur l'actif, qui ont pour rôle de traiter et de soutenir les sujets transversaux de développement durable, tout en favorisant la transparence de fonctionnement sur l'ensemble de ces thématiques.

Les missions de ces comités sont de :

- orienter les travaux pour qu'ils intègrent durablement les métiers ;
- analyser la matérialité des risques ESG dans l'assurance ;
- décliner et piloter les métriques du Groupe au niveau France ;
- appliquer le contrôle interne des informations non financières.

Ces comités possèdent ainsi un rôle d'alerte par rapport au Comex, détenteur du pouvoir de décision finale. Par ailleurs, un reporting bi-annuel sur l'ensemble des données extra-financières est assuré auprès du conseil d'administration.

PRÉSENTATION DES INSTANCES DE CETTE GOUVERNANCE

COMITÉ EXÉCUTIF « DURABILITÉ »

OBJECTIFS :
partager une vision globale et consolidée des enjeux stratégiques et réglementaires de la durabilité et de ses impacts sur les Directions de marchés et les fonctions supports.

MISSIONS :
- arbitrage des ressources et moyens propres ;
- zoom sur des sujets/KPI qui nécessitent des partages d'information ou des arbitrages spécifiques ;
- faire remonter au Groupe les alertes ou les interrogations en lien avec les sujets de durabilité.

COMMISSION « RÉGLEMENTATION DURABLE »

OBJECTIFS :
- permettre une vision globale et consolidée du respect des obligations réglementaires sur la durabilité, leur mise en œuvre opérationnelle et leur prise en compte dans le business ;
- anticiper et dominer le sujet réglementaire local et international (UE en particulier).

MISSIONS :
- analyser les impacts des nouvelles réglementations, les adhérences entre les différentes réglementations, et les politiques internes ;
- suivre l'avancement des travaux menés par les groupes de travail réglementaires (SFDR, article 29 de la loi Énergie Climat, Taxonomie, CSRD, etc.) ;
- avoir une vision globale sur la disponibilité des données ;
- alimenter le COPIL réglementaire IT en consolidant les différentes demandes remontées par les groupes de travail réglementaires ;
- coordonner les réponses aux consultations et enquêtes ;
- assurer une veille réglementaire et la diffuser.

COMMISSION « ÉPARGNE-RETRAITE-INVESTISSEMENTS DURABLES »

OBJECTIFS :
devenir un champion de la durabilité dans le domaine des offres financières durables.

MISSIONS :
- s'assurer que nos offres financières sont durables ;
- filtrer et évaluer le potentiel « business & durabilité » dans la refonte et la création des offres (y compris dans le cadre de partenariats) ;
- assurer et vérifier l'harmonisation ESG entre tous les acteurs (distribution – devoir de conseil IDD, outils, référencement des UC, etc.).

SUSTAINABILITY LAB

OBJECTIFS :
- développer un centre de compétences et d'excellence, lieu d'idéation et de projets pour Generali France (et le Groupe) ;
- anticiper, avoir un temps d'avance.

MISSIONS :
- brainstormer sur les innovations durables pour anticiper/avoir un temps d'avance sur la réglementation, les pratiques du secteur et les politiques du Groupe ;
- être un laboratoire expérimental de nouveaux projets transverses ; permettre le partage d'idées et de compétences inter-métiers/interpays ;
- jouer sur les synergies métiers et projets au sein de l'organisation ;
- faire intervenir des externes sur les meilleures pratiques du métier (exemples : consultants, experts, entreprises, etc.).

CELLULE OPÉRATIONNELLE DE PILOTAGE DURABILITÉ

OBJECTIFS :
consolider mensuellement l'avancement des travaux stratégiques, business et réglementaires en lien avec le pôle durabilité pour partage en Comex Durabilité.

MISSIONS :
- remonter l'avancement des 30 initiatives durabilité du plan stratégique 2024 ;
- s'assurer du respect des macro-plannings et KPI, et alerter le Comex en cas de dérives ;
- remonter au Comex, aux instances sociales et autres entités pertinentes les informations clés sur l'avancement des sujets en lien avec la durabilité ;
- instruire les sujets pour informer et faire arbitrer le Comex quand nécessaire.

RÉUNIONS PÉRIODIQUES AVEC GIAM* ET GRE**

OBJECTIFS :
engager les sociétés de gestion internes dans une démarche de durabilité.

MISSIONS :
- redéfinir et suivre l'application des mandats de gestion financiers et immobiliers en matière d'ESG et de durabilité ;
- veille réglementaire et alignement pour mise en œuvre des normes techniques à la fois européennes et françaises ;
- suivi des évolutions méthodologiques ESG et des cibles locales et Groupe du volet durabilité (décarbonation des portefeuilles, investissement dans les Green Bonds, etc.).

* Generali Insurance Asset Management.
** Generali Real Estate.

LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à l'article 5 du règlement SFDR, nous publions un document intitulé « Les politiques de rémunération en matière de durabilité », qui comprend des informations concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération. Ce document contient les informations en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité, tant dans les politiques de rémunération interne que dans celles liées à la rémunération applicable aux intermédiaires en assurance.
Le système d'incitation des cadres dirigeants de notre groupe est fondé sur une approche méritocratique et sur un plan pluriannuel, avec une combinaison de rémunération variable annuelle et d'actions différées, intégrant les objectifs stratégiques en matière de durabilité, y compris la stratégie climat de notre groupe, rendue publique en 2018.

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LE RÈGLEMENT INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les règlements intérieurs des Conseils d'Administration de Generali France et de ses filiales françaises, mis à jour en mars 2021, ont enrichi les attributions des Conseils en ajoutant, notamment : (exemple avec le règlement intérieur de Generali France, mais tous les règlements intérieurs sont identiques)
« Le Conseil d'Administration, outre les attributions qui lui sont conférées par la loi, […] est informé de l'évolution des marchés, de l'environnement concurrentiel et de ses principaux enjeux auxquels nous sommes confrontés, y compris dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale, et il oriente nos choix vers une stratégie consciente et responsable de l'impact de nos investissements en faveur du climat. » (article 1)

DIFFUSER UNE CULTURE DE CONFORMITÉ

Face au risque technologique et numérique et à la multiplication de normes qui se chevauchent, la fonction de conformité prend une place prépondérante dans la vie de notre entreprise et stimule notre compétitivité. Cette démarche de conformité, qui s'assure du bon respect des lois et des réglementations et qui promeut une culture d'intégrité au sein de l'entreprise, est également diffusée auprès de l'ensemble de nos parties prenantes. En 2023, aucune alerte éthique n'a été relevée.

APPLICATION STRICTE DU CODE ÉTHIQUE DE NOTRE GROUPE

Nous appliquons le Code éthique du Groupe sur l'ensemble de nos activités. Celui-ci proscrit tout comportement contraire aux principes suivants :

- droiture et honnêteté (respect de la législation, de l'éthique et des règlements internes) ;
- impartialité (discrimination interdite dans son activité et ses relations avec ses interlocuteurs) ;
- confidentialité garantie. Absence de conflits d'intérêts (en évitant toute situation engendrant un conflit d'intérêts) ;
- libre concurrence (compétitivité fondée sur la qualité des produits et des services et non sur le discrédit jeté sur les concurrents) ;
- transparence et exhaustivité des informations.

APPLICATION DU CODE DE CONDUITE

Le Code de conduite est inspiré des principes de responsabilité et de respect, et il définit la façon dont nos collaborateurs doivent se comporter, particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à des situations dans lesquelles des actes pourraient ne pas être en adéquation avec les valeurs de notre entreprise. La Conformité accompagne le déploiement du Code de conduite en France par le biais des principales missions suivantes :

- déploiement et suivi des actions de formation ;
- supervision du dispositif prévoyant les conditions dans lesquelles des problèmes ou manquements peuvent être signalés ;
- coordination de la déclinaison des règles du Code de conduite dans les processus et les politiques internes concernés.

RESPECTER ET PROTÉGER NOS CLIENTS

Nous assurons le respect et la protection des consommateurs, en particulier dans nos activités de souscription vis-à-vis des particuliers les plus vulnérables, la transparence de l'information, la protection et la confidentialité des données. Nous avons toujours été proactifs dans la mise en conformité de nos processus de collecte et de traitement de données, qui sont étroitement liés au respect des droits des personnes. Nous appliquons strictement nos obligations en tant qu'entreprise responsable, et veillons à anticiper les réglementations et les conséquences des évolutions technologiques. En 2023, tout comme en 2022, aucune plainte n'a été reçue concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients. 72 % de nos collaborateurs ont également été formés aux zones AERAS (zones de protection des données). De plus, depuis 2018, une équipe se consacre entièrement à la protection des données (équipe RGPD). Nous avons également instauré le contrôle interne de nos données non financières. Auditée à plusieurs niveaux par des prestataires externes, cette démarche facilite le processus de collecte des données et atteste de leur fiabilité à tous les échelons de l'organisation.

LUTTER CONTRE LA FRAUDE

Nous appliquons une tolérance zéro face à la fraude. Pour ce faire, un dispositif spécifique a été mis en place, s'appuyant sur la politique de prévention de la fraude adoptée en 2011. Ce dispositif combine plusieurs leviers d'action : la détection, la limitation, la prévention et la dissuasion. Depuis 2016, l'ensemble de nos collaborateurs bénéficient également d'un programme de formation à la lutte contre la fraude.

LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

Accompagner les besoins de nos clients par la prévention et la maîtrise de tous les risques est notre priorité. L'émergence des nouvelles technologies et le développement de nouveaux modèles économiques, politiques et environnementaux transforment les usages et les habitudes de consommation des assurés. L'économie de partage, les mobilités durables, les objets connectés, etc., sont autant de nouveaux modèles et d'usages associés qui génèrent de nouveaux besoins ; et ce, dans le respect des règles de conformité et de bonnes pratiques en matière de relations commerciales avec les clients et les fournisseurs. Cette évolution nous amène à adapter notre offre de produits et de services, pour les sécuriser et les accompagner tout au long de leurs usages.

PROTECTION DES TRAVAILLEURS TIERS

Nos fournisseurs doivent opérer dans le respect des principes énoncés et, en premier lieu, se conformer strictement à toutes les législations et réglementations nationales et internationales applicables, y compris les Conventions fondamentales de l'OIT, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, ou encore les règles et les normes des secteurs d'activité concernés. En particulier, nos fournisseurs doivent reconnaître les droits de leurs salariés et les traiter avec dignité et respect, en s'engageant à :

- ne pas avoir recours ni tolérer le recours au travail des enfants, forcé, obligatoire ou informel ;
- n'exercer ni tolérer aucune forme de discrimination fondée sur la nationalité, le sexe, l'origine raciale ou ethnique, les convictions religieuses, les opinions politiques, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap ou l'état de santé en matière de politiques de recrutement et de rémunération, d'accès à la formation, de développement de carrière, de licenciement ou de départ à la retraite des personnels ;
- garantir aux personnels le droit de créer et d'adhérer à des organisations syndicales de leur choix, et de mener des négociations collectives avec l'entreprise, dans le respect des règles, des pratiques et des cultures des différents pays ;
- garantir un environnement de travail sain et sécurisé, et adopter toutes les mesures appropriées pour prévenir les accidents ou les dommages potentiellement nuisibles à la santé des travailleurs ;
- se conformer aux lois et aux normes sectorielles applicables en matière d'horaires de travail et de jours fériés ;
- respecter le droit des personnels à percevoir un salaire décent ;
- dispenser aux personnels des formations appropriées.

LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET L'ÉVASION FISCALE

Nous sommes engagés dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), et appliquons les standards nationaux et internationaux en vigueur. Ils sont traduits sous la forme d'une directive-cadre et d'une procédure, auxquelles sont adossées des fiches thématiques déclinant opérationnellement le dispositif de vigilance. Le dispositif pose également les conditions d'établissement des signalements de cas suspects et, plus largement, des relations avec les autorités administratives. Le respect des procédures fait l'objet de contrôles permanents et périodiques, réalisés par nos équipes opérationnelles et les fonctions de contrôle (gestion des risques, conformité, audit interne). En 2023, aucun cas avéré de corruption n'a été relevé. 59 % de nos collaborateurs exposés à la corruption (commerciaux, acheteurs, investisseurs…) ont été formés au dispositif anticorruption.

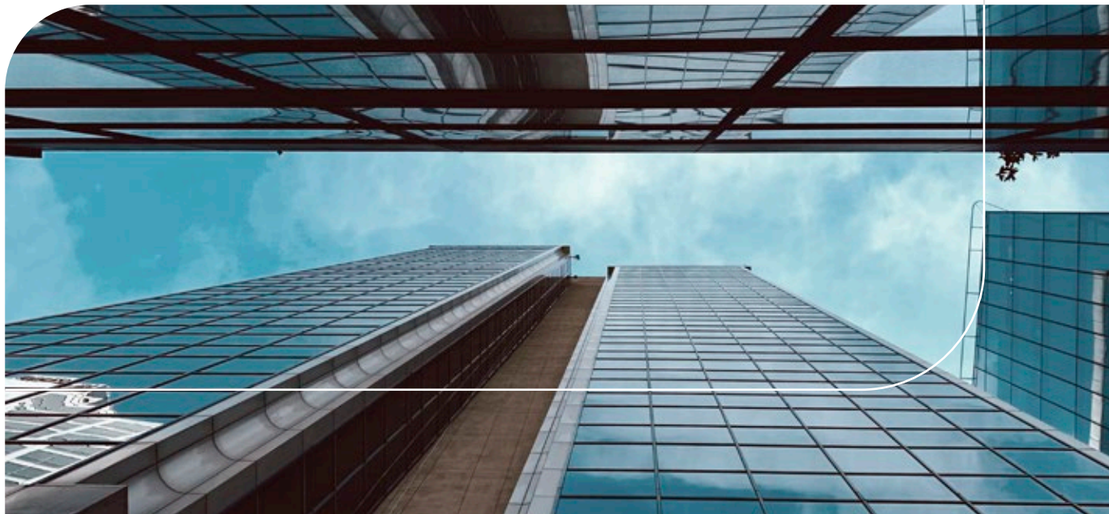

2025

Un nouvel objectif de reporting avec la CSRD

Comparer ce qui est comparable. Tel pourrait être le leitmotiv de la nouvelle directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Avec un objectif clé : harmoniser et rendre plus transparente la qualité du reporting de durabilité des entreprises, afin de mieux évaluer, selon des standards communs, les performances extra-financières.

La directive européenne CSRD entre progressivement en application, par phases, et ce dès 2025 pour les résultats 2024 des grandes entreprises, dont Generali. Elle se substitue ainsi, en France, à la DPEF (déclaration de performance extra-financière) jusqu'à présent en vigueur pour certaines entreprises.

Afin de structurer de manière homogène le reporting des entreprises concernées, la directive CSRD s'appuie désormais sur des normes de durabilité : les European Sustainability Reporting Standards (ESRS). Celles-ci sont catégorisées en deux groupes : les ESRS universelles, applicables à toutes les entreprises assujetties, tous secteurs d'activité confondus ; et les ESRS sectorielles, qui devraient être publiées à partir de 2028 (incluant celles relatives au secteur de l'assurance).

Pour parvenir à ce reporting normalisé, les entreprises concernées doivent se livrer préalablement à deux analyses indispensables :

- d'une part, l'analyse de la chaîne de valeur. Celle-ci permet d'identifier les impacts, tant directs qu'indirects, de l'entreprise sur la société et l'environnement, ainsi que les opportunités et les risques en matière de durabilité qui pourraient avoir une incidence sur cette chaîne de valeur.
- d'autre part, l'analyse dite de « double matérialité ». Celle-ci doit permettre, en matière de durabilité, d'identifier les principaux risques, opportunités et impacts liés aux activités de l'entreprise et à sa chaîne de valeur. La mention de double matérialité insère au sein d'un même cadre la matérialité financière (risques et opportunités induits par l'environnement sur les performances financières de l'entreprise) et la matérialité d'impact (impact de l'entreprise sur son environnement économique, environnemental et social, et ce pour toutes ses parties prenantes).

Qu'en est-il pour Generali France ? En tant que filiale non cotée d'un groupe international, notre entreprise n'est pas assujettie directement au reporting de la CSRD. Néanmoins, elle devra y contribuer en produisant les données nécessaires à la consolidation du reporting extra-financier du Groupe.
Dès 2023, les premiers travaux ont été lancés pour mettre en conformité le Groupe et ses filiales avec les fondements de la directive CSRD.
À cet effet, une gouvernance claire sur le rôle de chacun dans le cadre du reporting a été mise en place, et près de 80 collaborateurs ont été formés au sein du Groupe aux enjeux et aux modalités de la CSRD.
Enfin, étape majeure : la réalisation de la première matrice de double matérialité du Groupe, qui publiera donc son premier reporting consolidé de ses données 2024, en 2025.

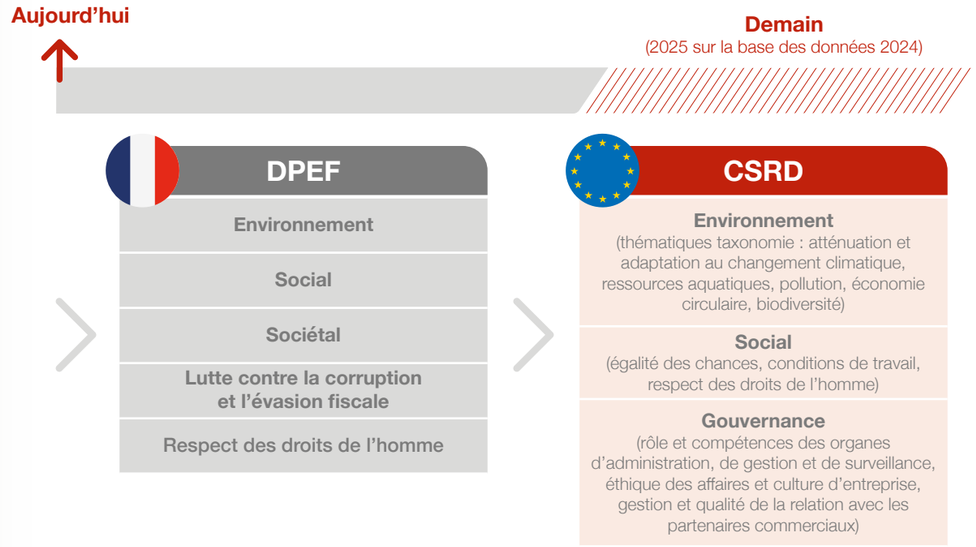

MATÉRIALITÉ, UNE NOTION À DÉFINIR

Issue du vocabulaire comptable et financier, la matérialité s'invite désormais dans le champ lexical de la durabilité. Alors, que signifie ce terme ? Tout simplement, est « matériel » ce qui peut produire un impact significatif sur une organisation, sur ses activités ou ses parties prenantes. La notion même de matérialité permet ainsi de lister et de classer les enjeux les plus pertinents pour l'entreprise ou l'organisation concernée.

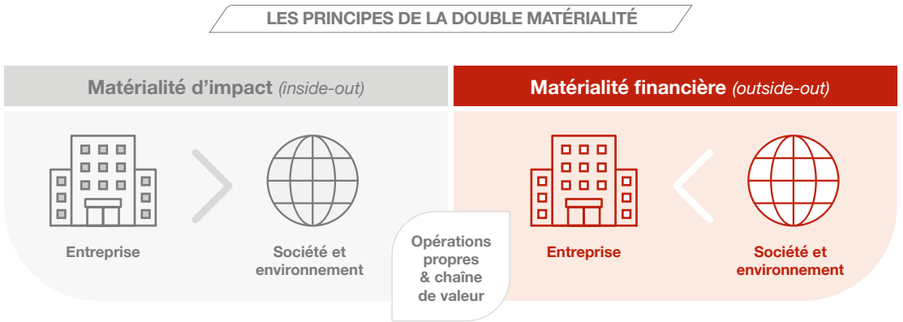

Pour aller plus loin…

→ **Retrouvez l'intégralité de nos activités, de nos rapports et bilans sur notre site Generali.fr**

→ **Les rapports sur notre politique d'investissement en matière de durabilité** (Article 29 de la Loi Énergie-climat – LEC) **:**

GENERALI VIE

GENERALI RETRAITE

→ **Les informations sur les ODD sur le site des Nations unies :**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Generali France : Direction Durabilité, Affaires publiques et Fondation THSN - **Conseil éditorial, rédaction, création et mise en page :** Agence Bergamote - Novembre 2024 - **Photos :** Generali, Adobe Stock, Getty Images, Plainpicture, Shutterstock, Unsplash, Cécile Bardin, Clément Chauvet, Sébastien D'Halloy, Arnaud Février, Christian Fournier, Philémon Henry, Andrea Piacquadio, Studio Falour, Hervé Thouroude.
N.B. : Les verbatims de Sylvain Lepainteur (p. 9), Christiana Figueres (p.27) et Christine Lagarde (p.41) sont des citations publiques déclarées hors contexte de ce rapport 2023.

Generali Vie - Société anonyme au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances -
602 062 481 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris.
Société appartenant au groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.